

LE DEVOIR

VOL. CIII N° 266

LE DEVOIR, LE MERCREDI 21 NOVEMBRE 2012

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

Santé › hausse du budget de **4,8 %**

Éducation › hausse limitée à **2,2 %**

Dettes › le Fonds des générations **sauvé**

Infrastructures › **-1,5 milliard par an**

LE PREMIER BUDGET MARCEAU

LA RIGUEUR POUR PLAIRE AUX MARCHÉS

« Notre principal défi consiste à reprendre le contrôle des dépenses »

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, a présenté un budget ascétique, carburant aux compressions et destiné à amadouer les marchés financiers.

« Ce budget vise d'abord et avant tout à redres-

ser nos finances publiques en équilibrant le budget et en réduisant le poids de notre dette », a déclaré Nicolas Marceau dans son discours du budget prononcé mardi à l'Assemblée nationale. Le ministre n'a pas manqué d'égratigner les libéraux. « En ce qui a trait aux finances, notre principal défi consiste à reprendre le contrôle des dépenses, l'ancien gouvernement ayant aban-

donné tout sens des responsabilités à cet égard ».

Dans son message, le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, donne le ton, s'accordant la responsabilité de l'atteinte du déficit zéro en 2013-2014. « Le premier budget de dépenses de notre gouvernement constitue la pierre angulaire de sa stratégie de retour à l'équilibre budgétaire », affirme-t-il, ajoutant que la « situa-

tion actuelle exige un coup de barre important ».

Se soldant par l'équilibre budgétaire, le budget 2013-2014 affiche des revenus et des dépenses de 72,8 milliards. La croissance des dépenses de programmes est limitée à un maigre 1,8%, ce qui se traduit par une augmentation de

VOIR PAGE A 8 : RIGUEUR

Le château de cartes



MICHEL DAVID

Le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, avait raison de dire que le contrôle des dépenses constitue la « pierre angulaire » du budget présenté par son collègue des Finances. La question est de savoir s'il s'agit de la pierre angulaire d'un château de cartes.

M. Bédard a dit avoir eu le « beau rôle » hier. À compter d'aujourd'hui, il devra cependant jouer celui du vilain. Maintenir la croissance des dépenses à 1,8%, soit le plus faible taux depuis 14 ans, exigera une discipline de fer.

Il a assuré que « ce n'est pas l'agenda électoral qui va guider nos priorités », mais un gouvernement qui risque de se retrouver en campagne électorale à tout moment est généralement soucieux de ne pas déplaire. Si on veut réellement couper, il faudra faire vite. Le compte à rebours va commencer dès que les libéraux auront un nouveau chef.

Contrairement à l'habitude des dernières années, les dépenses prévues aux différents programmes n'étaient pas annexées au budget. Les mauvaises nouvelles viendront plus tard. Par exemple, la hausse de 2,1% des crédits du ministère de la Culture s'explique essentiellement par l'augmentation des frais d'exploitation de la Maison symphonique de Montréal et celle du service de la dette subventionnée. Rien n'assure que l'aide

VOIR PAGE A 10 : CHÂTEAU



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le budget présenté mardi par le ministre des Finances, Nicolas Marceau, fera en sorte que le gouvernement Marois fera diminuer le poids de la dette du Québec par rapport à son PIB plus rapidement que ne l'avaient planifié les libéraux.

Redevances minières › **Statu quo**: Québec veut d'abord consulter l'industrie. **Page A 2**

Sociétés d'État › **Abolition de 2000 postes à Hydro-Québec** pendant que **Loto-Québec** est appelée à faire le plein de nouveaux joueurs. **Page A 2**

Hausse de taxes › **Quelques sous de plus** sur l'alcool et le tabac généreront 230 millions par an. **Page A 3**

Grands projets › **Un congé fiscal** ressuscité. **Page A 4**

Éditorial › **Jean-Robert Sansfaçon**: Le risque du réalisme. **Page A 8**

Idées › **Des extraits** du discours du budget **Page A 9**

AUJOURD'HUI



Le Monde › **La trêve se fait attendre à Gaza**. Les hostilités se sont poursuivies hier entre Israël et le Hamas. **Page B 6**

Actualités › **À la commission Charbonneau**, un entrepreneur victime de harcèlement, de menaces et de vandalisme témoigne. **Page A 5**

Économie › **La SCHL confirme le ralentissement de l'immobilier résidentiel au Québec**, mais la correction devrait s'opérer sans choc brutal. **Page B 1**



Avis légaux..... B 8
Décès..... B 6
Météo..... B 8
Mots croisés..... B 2
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 8

DESIGN

Échos graphiques de l'École de la montagne rouge

FRÉDÉRIQUE DOYON

Le combat est à venir. Le slogan, doublé de l'image de vague déferlante, restera intimement associé au printemps étudiant. Mais son génie intemporel témoigne aussi du flair artistique de l'École de la montagne rouge (EDLMR), un collectif d'étudiants en design graphique de l'UQAM qui a produit une grande part du visuel des manifestations étudiantes, exposé dès jeudi au Centre de design de l'université du centre-ville de Montréal.

« Je voulais montrer une autre facette du mou-

vement étudiant au public, le côté esthétique », explique au *Devoir* le directeur du Centre de design de l'UQAM, Börkur Bergmann.

Le grand cube rouge de « Bloquons la hausse », le poing brandi du « printemps érable », l'autruche de « l'État sauvage », les gueules de chien « m/ordre » évoquant les « bêtes féroces de l'espoir » de Miron, le drapeau fleurdelisé à la croix en forme de colombe, carré rouge au cœur: toutes ces créations et bien d'autres sont exposées jusqu'au 9 décembre.

VOIR PAGE A 10 : ÉCHOS



ÉCOLE DE LA MONTAGNE ROUGE

Les créations de l'École de la montagne rouge sont exposées au Centre de design de l'UQAM.

Le Canada, un pays qui se comprend mal

Un sondage montre que les Canadiens imaginent plus de divisions entre eux qu'il n'en existe

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

L'égalité homme-femme, oui. Mais une armée imposante? Moins sûr. Des impôts bas? Pas nécessairement. Ainsi, un grand sondage national sur les valeurs communes révèle-t-il qu'il y a « peu de priorités nationales sur lesquelles l'ensemble des Canadiens s'entendent ». Et que la population est aussi encline à imaginer des fossés qui n'existent pas nécessairement...

Ménée par Research House pour l'Institut Environics et la Fondation Pierre Elliott Trudeau, l'étude obtenue par *Le Devoir* — elle sera dévoilée ce mercredi — montre que moins d'un Canadien sur cinq (18%) croit fermement que la population du pays partage un ensemble de valeurs et de priorités. La plupart (61%) sont « plutôt en accord » avec l'énoncé, sans être convaincus.

Pour la Fondation, cette réponse « nuancée » reflète que peu de répondants ont « une opinion clairement définie de ce que ces valeurs et priorités communes devraient être ». « Quand on leur demande d'énumérer de façon spontanée des valeurs et priorités communes aux Canadiens, plusieurs ont des difficultés à établir une liste », note le rapport.

VOIR PAGE A 10 : CANADA

RESSOURCES NATURELLES

Statu quo sur les redevances minières

ALEXANDRE SHIELDS

Le premier budget du gouvernement Marois ne changera pas la donne dans le secteur des ressources naturelles. En fait, le Parti québécois n'annonce aucune modification du régime de redevances minières qu'il a pourtant dénoncé pendant des mois.

Les péquistes ont répété à maintes reprises qu'ils bonifieraient de façon substantielle le régime actuellement en place. En campagne électorale, ils avaient annoncé leur intention d'imposer une redevance de 5% sur la valeur brute des ressources extraites, que l'entreprise dégage des profits ou non. Le PQ souhaitait aussi ajouter une autre taxe sur le surprofit des entreprises.

Il n'y a rien de cela dans le budget présenté mardi. Le ministre des Finances s'est contenté de répéter ce qui a déjà été dit par sa collègue des Ressources naturelles, Martine Ouellet, à savoir que le gouvernement consultera l'industrie minière avant d'annoncer une modification du régime de redevances. Celui-ci a rapporté environ 300 millions de dollars l'an dernier, alors que la valeur des ressources extraites a dépassé les neuf milliards de dollars.

Le gouvernement a revu à la baisse les revenus tirés des ressources naturelles pour l'année en cours, à 245 millions, «en raison essentiellement d'une diminution plus importante que prévu des revenus minières». En 2014-2015, on estime toutefois que les redevances devraient augmenter pour atteindre 385 millions. Cette croissance des revenus provenant des res-

sources naturelles «s'explique principalement par l'augmentation des redevances minières attribuable à la progression anticipée de la production et des profits minières». On ne fait pas mention d'une éventuelle hausse des redevances.

Le PQ, qui a répété mardi sa volonté de «valoriser nos ressources naturelles de manière responsable», a par ailleurs indiqué que toutes les redevances minières seront versées au Fonds des générations à compter de 2015-2016. En campagne, les péquistes avaient fait valoir qu'ils cptaient plutôt abolir ce Fonds.

Le gouvernement Marois réaffirme aussi son intention de lancer le Québec sur la voie de l'exploitation des ressources d'énergie fossile. Le régime d'attribution des permis de recherche demeure le même que celui annoncé par les libéraux dans leur dernier budget. Il est prévu qu'à partir de 2014, les permis de recherche de gaz et de pétrole coûteront 0,50 \$ l'hectare pour les cinq premières années.

La Coalition Québec meilleure mine a dénoncé le refus du gouvernement Marois de hausser les redevances, contrairement à ce qui a été promis à plusieurs reprises au cours de la dernière année. «Le gouvernement Marois se prive ainsi de deux milliards de revenus garantis au cours des cinq prochaines années, à raison d'une redevance promise de 5% sur la valeur brute produite, comme il en existe ailleurs au Canada et dans le monde», a déploré son porte-parole, Ugo Lapointe.

Le Devoir

Hydro-Québec, Loto-Québec et la SAQ devront apporter leur contribution

ISABELLE PORTER à Québec

Pour atteindre l'équilibre budgétaire, le gouvernement abolit 2000 postes à Hydro-Québec et demande à Loto-Québec de faire le plein de nouveaux joueurs.

Au total, trois sociétés d'État sont invitées à générer 290 millions de dollars en revenus supplémentaires à partir de l'an prochain. Ces sommes seront affectées au «retour à l'équilibre budgétaire» et à «son maintien».

Hydro-Québec est de loin la société d'État qui est la plus sollicitée. À elle seule, elle doit aller chercher 225 millions principalement dans une réduction par attrition de 2000 postes. Pendant la campagne, la Coalition avenir Québec (CAQ) avait recommandé qu'on en élimine deux fois plus. Actuellement, 22 500 personnes y travaillent.

Le gouvernement dit réagir ainsi à la baisse des dividendes de la société d'État, qui ont chuté de 225 millions en raison de la baisse des tarifs d'électricité. «Cette baisse serait également observée au cours des années suivantes», précise le plan budgétaire. Le gouvernement assure que ces contraintes ne doivent pas se traduire par des hausses de tarifs.

Plus de joueurs

Loto-Québec devra elle aussi générer plus de revenus (50 millions de dollars), mais en faisant le plein de clients. Le gouvernement note que la part des joueurs qui sortent du giron de Loto-Québec a augmenté ces dernières an-

nées. «Ça peut être le jeu sur Internet ou carrément le jeu illégal», a expliqué le ministre des Finances mardi.

Depuis 2002, la part de ces adeptes est passée de 17,1% à 31,8%, plaide-t-on. De son côté, Loto-Québec a vu sa part de marché passer de 17,1% à 68,2%.

Pour y arriver, Québec assouplit notamment les règles entourant l'emplacement des vidéo-pokers. Le nombre d'appareils en circulation n'augmentera pas (il reste à 12 000), mais le nombre de machines par exploitant pourra augmenter.

Le gouvernement justifie sa décision en soulignant que le pourcentage de joueurs pathologiques au Québec est inférieur à la moyenne canadienne.

L'an dernier, Loto-Québec a versé 1,2 milliard à l'État québécois, mais le gouvernement souligne que cette somme s'élevait à 1,5 milliard en 2005-2006.

Les demandes à l'endroit de la Société des alcools du Québec (SAQ) sont plus vagues. Pour 2013-2014, on attend de la SAQ qu'elle génère 15 millions de plus, principalement en améliorant sa performance. Aux Finances, on explique que la SAQ a déjà diminué ses dépenses depuis 2005 et on table sur la poursuite de ces efforts.

Par ailleurs, le gouvernement serre la vis aux sociétés d'État. Dans son discours, le ministre a annoncé que le vérificateur général du Québec pourra «désormais effectuer une vérification d'optimisation des ressources dans les entreprises du gouvernement et leurs filiales».

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre Nicolas Marceau a livré mardi à l'Assemblée nationale un budget placé sous le signe de l'austérité.

Les revenus en milliards de dollars

20,4 Impôts des particuliers
En hausse de 5,1% en raison de la hausse du revenu personnel combiné à la progressivité du régime fiscal.

6,8 Fonds des services de santé
En hausse de 3,8%. Financé par les particuliers et les entreprises, il aide au financement du système de santé.

4,7 Impôts des sociétés
En hausse de 10,5% en raison de la croissance des bénéficiaires.

17,2 Taxes à la consommation
En hausse de 6,3% grâce entre autres à la hausse des taxes sur l'alcool et le tabac.

1,8 Autres revenus

5,1 Entreprises du gouvernement
En hausse de 3,8%. Notons Hydro-Québec (2,7 milliards), Loto-Québec (1,3 milliard) et la SAQ (1,1 milliard).

16,1 Transferts fédéraux
Légère hausse de 0,9% liée notamment à la pré-répartition (7,6 milliards) et au second versement du fédéral pour l'harmonisation de la TVQ à la TPS (1,5 milliard).

0,9 Résultats financiers de certains organismes, entités et fonds spéciaux

Tous les documents budgétaires sont disponibles au www.finances.gouv.qc.ca

Déficit prévu **0 + 1 milliard** Contribution au Fonds des générations
Sert à réduire la dette. Il vaut aujourd'hui 4,3 milliards.

Les montants ont été arrondis : les sommes diffèrent donc légèrement des totaux indiqués.

Les dépenses en milliards de dollars

31,3 Santé et Services sociaux
Ce ministère voit son budget augmenter de plus de 1 milliard de dollars cette année, soit de 3,4%. Presque toute la croissance des dépenses des programmes en résulte.

1,6 Affaires municipales et Régions

1,1 Agriculture, Pêcheries et Alimentation

0,6 Culture et Communications

2,5 Familles et Aînés
77,3 millions de plus.

10,2 Éducation, Loisir et Sports
En hausse de 1,8%, 183 millions de plus.

6,3 Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie

4,2 Emploi et Solidarité sociale

1,2 Sécurité publique

1,0 Conseil du trésor et administration gouvernementale

Total des dépenses **72,8** milliards

Total des revenus **72,8** milliards

Les libéraux s'étaient «enthousiasmés», avoue Bachand

ISABELLE PORTER à Québec

Selon l'ancien ministre des Finances Raymond Bachand, l'ancien gouvernement se serait «enthousiasmé» en promettant des investissements sans nécessairement leur réserver des fonds.

Selon M. Bachand, «c'a pu arriver» que des projets annoncés n'aient pas été provisionnés. «Est-ce que certains ministres, dans l'enthousiasme du moment, dans certains projets, ont lancé l'intention de

faire un projet — parce qu'il y a l'intention de faire un projet... et son approbation — [est-ce que ces ministres] ont pu dire: «On veut faire ce projet-là» et «Je vous annonce que ce projet-là va se faire et qu'il est approuvé par le Conseil des ministres»? [...] C'a pu arriver. Ça arrive en politique!», a-t-il confié au Devoir après sa conférence de presse en huis clos.

Un peu plus tôt, le ministre Agnès Maltais déplorait le fait que les libéraux n'avaient pas réservé de fonds pour certains

projets annoncés de la région de Québec.

Les libéraux avaient annoncé en mars une enveloppe de 100 millions de dollars pour le prolongement de la promenade Samuel-De Champlain. Puis, dans les semaines précédant le déclenchement de la campagne en juillet, ils annonçaient un nouvel investissement de 6 millions dans la promenade, de 19 millions dans les Nouvelles Casernes et de 30 millions dans Le Diamant.

«Y avait pas une cenne dans aucun ministère. Ni pour Le

Diamant, ni pour les Nouvelles Casernes, ni pour la promenade Samuel-De Champlain», a déclaré le ministre responsable de la Capitale nationale.

M^{me} Maltais a par ailleurs cherché à se montrer rassurante quant à l'avenir de ces projets. «Tous les projets continuent. [...] J'ai toujours dit que ce sont des projets auxquels je tiens beaucoup.» Lundi, le maire de Québec, Régis Labeaume, s'était montré inquiet à ce propos.

Avec Antoine Robitaille
Le Devoir

DU MINISTRE MARCEAU



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les cégeps et les commissions scolaires perdront en subventions, a révélé le budget Marceau. Les budgets alloués devraient toutefois permettre le maintien de différentes mesures, notamment des programmes de sport, de l'anglais intensif en 6^e année et des tableaux blancs interactifs.

ÉDUCATION

Cégeps et commissions scolaires écopent

Les détails concernant le financement des universités devront attendre la conclusion du Sommet de l'enseignement supérieur

LISA-MARIE GERVAIS
à Québec

L'éducation est l'un des rares secteurs où les dépenses globales croissent (environ 2% pour les deux ministères confondus), mais il y a encore beaucoup d'inconnu concernant le financement des universités, dans l'attente du Sommet sur l'enseignement supérieur. Au chapitre des compressions, les cégeps et les commissions scolaires auront un effort supplémentaire à fournir, puisqu'elles perdront en subventions, a révélé le budget mardi.

En effet, le gouvernement péquiste a annoncé qu'il annulera graduellement l'aide additionnelle qu'on versait à certaines commissions scolaires pour compenser, le cas échéant, l'incertitude de la péregrination scolaire. Cette coupe dans la mesure de fiscalité scolaire permettra au gouvernement de récupérer 150 millions pour l'année fiscale 2013-2014. Calculé sur une année scolaire, c'est un effort de

200 millions pour les commissions scolaires.

«Elles vont recevoir moins de compensations et nous leur demandons donc de resserrer leur gestion», a dit le ministre des Finances, Nicolas Marceau. Le budget du ministère de l'Éducation sera bonifié de 1,8%, à 10,2 milliards.

La Fédération des commissions scolaires déplore ces compressions, qui s'ajoutent aux 300 millions coupés ces deux dernières années pour un total d'un demi-milliard. Rappelant que 33 commissions scolaires sur 69 sont en situation de déficit, la présidente, Josée Bouchard, craint l'impact sur les plus petites d'entre elles, en particulier concernant les services aux élèves. «Il s'agit d'une journée noire», a-t-elle déclaré.

Quant aux cégeps, ils recevront 1,5% des dépenses que promet de faire le gouvernement sur un total de 2,7% pour l'enseignement supérieur, ce qui ne couvre pas les coûts de fonctionnement de base, note

le président-directeur général de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne. Il craint également la revue budgétaire de l'année en cours, dont il connaîtra les détails sous peu.

Ces compressions ciblées contribuent à l'effort commun de plusieurs ministères en ce contexte d'austérité. En éducation, cela permet de financer les dépenses, en plus des coûts de fonctionnement, de différentes mesures, notamment les programmes de sport, le maintien de l'anglais intensif en 6^e année et les tableaux blancs interactifs. La ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, soutient n'avoir jamais remis en question la poursuite de ces programmes, mais elle entend procéder à leur réévaluation.

Recherche et entreprises

Sans surprise, les étudiants ne voient pas leur contribution augmenter dans ce budget, la hausse des droits de scolarité

ayant été annulée. À terme, après sept ans, cette annulation entraîne une diminution de 170 millions de dollars de la contribution additionnelle des étudiants au financement des universités.

Toutefois, cette annulation de la hausse n'est pas compensée par une plus grande contribution gouvernementale, celle-

nement péquiste a laissé entendre que tout était conditionnel au Sommet sur l'enseignement supérieur, dont les premières rencontres commencent à la fin du mois.

Pour les deux fédérations étudiantes, collégiale et universitaire, il n'y a «ni de bonnes ni de mauvaises surprises». «On reste dans ce qui était prescrit par les libéraux», a indiqué Eliane Loberge, présidente de la FECQ. Cela ne laisse que peu de marge de manœuvre pour concrétiser ce qui sera décidé au sommet, s'inquiète-t-elle.

Quant à l'aide financière, les dernières mesures entrées en vigueur sous les libéraux seront financées jusqu'à la fin de l'année financière, mais reviendront au niveau de 2011-2012 pour les années subséquentes. Martine Desjardins, présidente de la FEUQ, déplore aussi que les incitatifs à la recherche soient davantage versés aux entreprises plutôt qu'aux universités.

Sans surprise, les étudiants ne voient pas leur contribution augmenter, la hausse des droits de scolarité ayant été annulée

ci s'en tenant à 195 millions pour l'année 2013-2014, soit ce que le gouvernement précédent avait prévu dans son Plan de financement des universités. Pour cette même année, le cadre financier projette des dépenses de 3,075 milliards en 2013-2014, en légère augmentation, en incluant le financement à long terme des immobilisations. Mais le nouveau gouver-

Hausse des taxes sur l'alcool et les cigarettes

ISABELLE PORTER
à Québec

Les taxes sur les cigarettes et l'alcool augmentent ce mercredi. Le gouvernement prévoit ainsi de récolter 230 millions de dollars de plus par année.

Le paquet de cigarettes coûtera désormais 50 ¢ de plus. Pour la cartouche de 200 cigarettes, la hausse est de 4\$. Le gouvernement croit que cela convaincra 50 000 personnes d'arrêter de fumer.

On prévoit que la mesure rapportera 43 millions en 2012-2013 et 130 millions à partir de l'an prochain.

Le gouvernement péquiste se défend par ailleurs de favoriser la contrebande, qui a «beaucoup diminué depuis deux ans». La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCED) craint justement qu'on relance ce commerce illicite. Elle est beaucoup moins dérangée par la hausse des taxes sur l'alcool. En 2011, le trafic de cigarettes a entraîné des pertes fiscales de 125 millions, alors qu'en 2008 le montant s'élevait à 180 millions, argue-t-on. Quand même, on promet de faire «un suivi attentif» de la contrebande. Le gouvernement souligne aussi que les taxes sont moins élevées au Québec qu'en Ontario et ailleurs au Canada.

La bière et le vin

En ce qui concerne l'alcool, le ministre des Finances a dit que la hausse «était raisonnable» et qu'elle allait permettre de réduire le poids de la dette. Désormais, il en coûtera 3 ¢ de plus par bouteille de bière. Le vin coûtera 17 ¢ de plus la bouteille.

Les documents du ministère soulignent que le taux de taxation sur l'alcool n'a pas augmenté depuis 15 ans et que les prix sont moins élevés ici que dans le reste du Canada.

C'est vrai pour la bière et les spiritueux, mais pas pour le vin puisque le Québec le vend un peu plus cher qu'en Ontario.

Dans les documents budgétaires, ces nouveaux revenus sont comptabilisés au même endroit que les taxes imposées aux institutions financières. À elles trois, elles totaliseraient des entrées supplémentaires de 310 millions en 2013-2014.

Le Devoir

Le Devoir

Déception à Montréal

BRIAN MYLES

Montréal, le transport collectif et les municipalités en général sont les grands oubliés du budget Marceau.

Le nouveau maire de Montréal, Michael Applebaum, a tenté de cacher sa déception, mais il est forcé de reconnaître qu'il y a un peu pour la métropole.

Tout comme l'Union des municipalités du Québec (UMQ), il espérait des investissements additionnels de deux milliards dans les infrastructures provinciales. Québec a plutôt réduit le budget de 1,5 milliard. L'écart est de 3,5 milliards.

M. Applebaum accueille avec enthousiasme le congé fiscal de dix ans pour les projets d'investissement de plus de 300 millions et la hausse des crédits d'impôt dans le domaine pharmaceutique, deux mesures qui pourraient profiter à l'économie de la métropole.

Il s'est dit encouragé par les 200 millions alloués à l'électrification des transports. Il aurait cependant espéré obtenir une augmentation sur la taxe d'essence de 0,05 \$ le litre pour financer les transports publics.

Le maire veut aussi une loi spéciale pour venir à bout du déficit des régimes de retraite, évalué à 600 millions, afin de rééquilibrer le par-

tage des coûts entre la Ville et les syndicats.

M. Applebaum tentera d'obtenir des gains supplémentaires de Québec dans le cadre des négociations sur le pacte fiscal. Son premier contact avec le ministre de la Métropole, Jean-François Lisée, a été fort positif.

Rien pour Montréal

À l'Hôtel de Ville, les partis d'opposition ont déploré le peu d'attention portée à la métropole. «Ce budget confirme, encore une fois, le désintéressement du gouvernement du Québec envers l'avenir de la métropole», a dit Richard Bergeron, chef de Projet Montréal.

Louise Harel, chef de Vision Montréal, est tout aussi déçue. «Montréal figure en bas de page, comme note de référence, dans le budget», a-t-elle dit.

Les deux formations s'entendent sur la nécessité d'investir massivement dans les transports collectifs.

De son côté, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain réserve un accueil positif au retour du déficit zéro, tout en s'inquiétant du peu d'annonces concrètes pour relancer la locomotive économique qu'est Montréal.

Le Devoir

SANTÉ

Un milliard de plus dans le réseau

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Dans un contexte de restriction budgétaire, c'est encore la santé qui bénéficie de la plus importante — et presque unique — hausse du nouveau budget Marceau.

Avec une croissance d'un peu plus d'un milliard de dollars, le ministère de la Santé et des Services sociaux hérite de la part principale de la croissance totale des dépenses de tous les programmes, qui cumule à 1,149 milliard, ce qui équivaut à une hausse de 4,8% pour ce ministère.

Le gouvernement Marois entend améliorer les soins à domicile, une mesure qui coûtera, pour la prochaine année, 110 millions. «Du point de vue des finances publiques, prendre ce virage au moment où notre population vieillit est devenu une nécessité», soutient le ministre des Finances, Nicolas Marceau. «Prodiger des soins à domicile est plus humain et beaucoup moins coûteux qu'en établissement.» Pour répondre à une autre promesse électorale, Québec entend déployer davantage de groupes de méde-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le gouvernement Marois entend améliorer les soins à domicile.

cins de famille dans l'objectif ultime de donner, d'ici 2016, un médecin de famille à tous les Québécois.

Le gouvernement se garde une marge de manœuvre supplémentaire grâce à une révision du régime d'assurance médicaments, qui devrait générer des économies de 336 millions. Il abolit ainsi la fameuse règle des 15 ans, instaurée en 1994 pour favoriser l'essor du secteur biopharmaceutique, qui prévoyait qu'un médicament est remboursé à son plein prix pendant 15 ans, et ce, même lorsque des médi-

caments génériques existent à moindre coût. Or, avec le nouveau modèle d'affaire des grandes sociétés qui a entraîné des pertes d'emplois importantes ces dernières années, la règle de 15 ans «ne répond plus à son objectif», explique Nicolas Marceau.

Comme annoncé précédemment, le gouvernement conserve la taxe santé qu'il modifie pour permettre «d'améliorer la situation du plus grand nombre». Ainsi, ce sont, selon Québec, plus des deux tiers des contribuables qui paieront moins ou qui en seront exemp-

tés d'ici 2013. Les revenus provenant de cette contribution, de même que la hausse d'impôts pour les revenus excédants 100 000\$, seront versés au Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux.

Le gouvernement affirme avoir les moyens d'investir en santé pour cette année, mais laisse planer le doute sur les années subséquentes. «A compter de 2014-2015, un écart de 430 millions de dollars restera à identifier afin d'assurer une croissance annuelle du financement de la santé à 4,8%».

À l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQSS), la directrice générale Lise Denis confirme qu'elle avait de grosses inquiétudes à la suite des coupes annoncées sur les chirurgies la semaine dernière. Mais elle se dit «satisfaite» de la hausse annoncée et des nouveaux services aux aînés, bien qu'elle émette certaines réserves sur l'application de la hausse aux établissements de santé qui écopent toujours des dépassements des autres secteurs.

Le Devoir

LE PREMIER BUDGET MARCEAU

Le PQ ressuscite un congé fiscal de Bernard Landry

La promesse s'adresse aux projets de plus de 300 millions

FRANÇOIS DESJARDINS
à Québec

Alors que le milieu des affaires scrute minutieusement chaque geste du Parti québécois depuis son élection, le nouveau ministre des Finances a voulu lancer un message hier en ressuscitant un congé fiscal de dix ans pour les grands projets de plus de 300 millions. De l'autre main, toutefois, il se tourne vers le milieu de la finance et lui demande un effort additionnel de 80 millions en 2013-2014 afin de l'aider à régler une partie de l'impasse budgétaire dont il a hérité des libéraux.

Lancé en 2000 par Bernard Landry, ministre des Finances de l'époque, le congé fiscal avait été mis au rancart par les libéraux à peine trois ans plus tard. M. Landry avait alors fait miroiter la possibilité d'investissements de 5 milliards et 16 000 emplois. Dans les faits, il y a eu 14 projets totalisant 4,7 milliards, le tout représentant 770 emplois.

L'objectif de la manœuvre est essentiellement de créer un climat propice aux investissements. «*Ça lance un message*», a dit Simon Prévost, des Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ). Les projets de 300 millions et plus ne sont pas monnaie courante, a-t-il reconnu, mais la mesure pourrait en attirer.

On cible le secteur manufacturier, ce qui inclut la transformation de matières premières, mais aussi le commerce de gros, l'entreposage et le traitement et l'hébergement de données. En guise d'exemple, le ministre a évoqué le projet d'usine d'engrais de 1,2 milliard à Bécancour, un partenariat entre la société indienne IFFCO et la Coop fédérée. La mesure, qui s'applique sur l'impôt sur le revenu des sociétés et la cotisation au Fonds des services de santé, aura un impact fiscal négatif de 20 millions pour le gouvernement de 2016 à 2018.

Par ailleurs, le PQ a prolongé jusqu'en 2017 un crédit d'impôt à l'investissement qui devait expirer en 2015.

Banque de développement

Le PQ a aussi confirmé qu'il va créer une Banque de développement économique du Québec, qui englobera les activités d'Investissement Québec et du réseau régional du ministre des Finances et de l'Économie. Elle devra notamment gérer un fonds de développement régionalisé de 500 millions, de même que deux fonds de 250 millions pour les régions touchées par l'arrêt des activités de production d'amiante et du nucléaire.

Le Devoir

Famille: un crédit d'impôt pour le parascolaire

Se disant «*proche des familles*», le gouvernement péquiste lance un crédit d'impôt qui fera bouger et stimuler la créativité des enfants. Calqué sur une mesure du fédéral (à la différence qu'il est remboursable), ce programme permettra aux familles québécoises de revenus inférieurs à 130 000 \$ de bénéficier, dès 2013, d'un rabais de 20 \$ pour une dépense maximale admissible de 100 \$ dans des activités sportives et culturelles parascolaires, comme la musique, le dessin, le ski, etc.

«*On ne va pas donner ce crédit à un enfant qui ferait de la motoneige. L'idée est de les faire bouger*», a dit le ministre de l'Éducation, Marie Malavoy. À terme, en 2017, c'est un crédit d'impôt de 100 \$ (le double pour un handicapé) pour une dépense admissible de 500 \$ par enfant, ce qui totalise une dépense gouvernementale de 35 millions. Québec a par ailleurs réitéré son intention d'ajouter 15 000 places «*à contribution réduite*» en garderie d'ici 2017, en plus des 13 000 déjà prévues pour 2011 et non encore attribuées. Les dépenses du ministère de la Famille augmenteront de 77 millions de dollars, soit de 3,2%.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le ministre Stéphane Bédard précise que les «*projets urgents*» comme l'échangeur Turcot, à Montréal, seront menés comme prévu. Les autres seront toutefois «*livrés de manière optimale*».

Québec resserre les règles en matière d'infrastructures

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

À la suite des dépassements de coûts faramineux des projets d'infrastructures instaurés sous le règne libéral, le gouvernement Marois veut limiter les dépenses en infrastructures à 9,5 milliards pour les cinq prochaines années. Il impose par ailleurs de nouvelles règles pour prioriser les projets et éviter les dérapages tout en redressant les finances publiques.

Questionné sur les projets qui écoperaient, le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, a tenté de se faire rassurant: «*Il n'y aura pas de projets arrêtés, je veux être clair là-dessus. [...] Les bons projets, on va les faire.*» Il précise que les «*projets urgents*», comme l'échangeur Turcot, seront menés comme prévu. Mais pour les autres, ils seront «*livrés de manière optimale*».

Dans son budget, le ministre des Finances Nicolas Marceau constate que «*le niveau d'investissement annuel a plus que triplé depuis 2007, ce qui exerce maintenant une pression très importante sur les dépenses de programmes*».

Il impute également «*plus de la moitié*» de l'augmentation de la dette de 54 milliards, entre 2003 et 2012, aux investissements en infrastructures. Le gouvernement entend donc réduire de 1,5 milliard de dollars les investissements en immobilisations.

«*Nous devons nous assurer que les investissements en infrastructures respectent notre capacité de payer et cessent de nous endetter davantage. Ce niveau [...] demeure considérable et permettra de maintenir la qualité de nos infrastructures publiques*», a précisé Stéphane Bédard.

Le rapport Secor

Pour justifier ce nouveau plafond, le gouvernement se réfère au rapport Secor, dévoilé vendredi dernier, qui révélait des dépassements de 78% des coûts prévus initialement pour 18 projets prioritaires.

«*Nous devons corriger le plus rapidement possi-*

ble les erreurs du passé, dans un domaine de l'action publique crucial pour notre avenir collectif», a soutenu le ministre Bédard, qui dénonçait le manque de rigueur et la précipitation du gouvernement précédent, qui n'a pas inscrit tous les investissements dans le Plan québécois des infrastructures (PQI).

Comme recommandé par le rapport Secor, le gouvernement s'est doté d'un plan d'action pour «*ramener la rigueur*» dans la gestion des projets d'infrastructure. Il veut empêcher les projets de se réaliser selon «*l'agenda électoral de chacun*», et faire approuver tout nouveau projet par le conseil des ministres, et ce, dès les toutes premières étapes.

Les projets de moindre envergure, dont les coûts projetés se situent entre 5 et 40 millions de dollars et qui, jusqu'à présent, échappaient à toute exigence, seront également soumis à des obligations de reddition de comptes sur une base annuelle, tout comme l'ensemble des ministères.

Le portefeuille des projets et les investissements en maintien d'actifs seront étayés non plus sur 5 ans, mais sur 10 ans. Un plan décennal, incluant tous les projets majeurs d'infrastructures, sera publié par le gouvernement, ce qui permettra, selon Nicolas Marceau, de «*bien mesurer les marges de manœuvre disponibles et faire les bons choix*», en plus de répondre à des objectifs évidents de transparence.

Le gouvernement entend accorder une place plus importante au Secrétariat du Conseil du trésor dans le suivi de projets. Il fusionne du même coup Infrastructure Québec, appelé à offrir un meilleur soutien aux ministères et organismes, et la Société immobilière du Québec (SIQ), qui détient l'expertise en exécution de projets.

Le gouvernement compte enfin sur le projet de loi 1 sur l'intégrité en matière de contrats publics pour rétablir une concurrence qui «*fera baisser les coûts des travaux*».

Le Devoir

RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Le PQ attend le rapport de la Régie des rentes

FRANÇOIS DESJARDINS
à Québec

Mort au feuilleton au mois de juin, le projet visant à inciter les travailleurs à mettre de l'argent de côté grâce à un régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) ne reverra le jour qu'après le rapport d'un comité d'experts de la Régie des rentes du Québec, qui doit poser un diagnostic sur les régimes mis sur pied par les employeurs.

Dans le milieu des affaires, qui voit d'un bon œil ce pas en avant tant que les employeurs ne sont pas obligés de cotiser aux RVER, on estimait au cours des dernières semaines que pour donner un peu de certitude quant à la suite des choses, le budget du PQ devait au moins indiquer une intention. Non seulement le fait-il, mais Québec ajoute qu'il réfléchit à des façons de bonifier le régime public de rentes du Québec.

«*Le gouvernement déposera, d'ici le printemps 2013, un projet de loi afin de mettre en œuvre les RVER. Le projet de loi tiendra notamment compte des recommandations du comité d'experts*», indiquent les documents budgétaires en rappelant que deux millions de Québécois n'ont aucun régime de retraite.

Bien qu'elle trouve l'idée intéressante, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante affirme qu'elle sera «*vigilante*» quant à une réglementation trop lourde pour les PME. De son côté, un représentant de la Sun Life s'est dit satisfait de voir que les paramètres sont essentiellement les mêmes.

Le RVER, lancé à l'époque de Raymond Bachand, devait forcer les employeurs à offrir une mécanique d'épargne-retraite sans toutefois les obliger à injecter eux-mêmes de l'argent dans ces régimes. De leur côté, les employés auraient été automatiquement inscrits, avec droit de retrait dans un délai de 60 jours. Les RVER seraient gérés par les sociétés de l'industrie financière.

Le Devoir

UM

FÉLICITATIONS!

La Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal célèbre la réussite de diplômés qui contribuent de façon exemplaire à l'avancement de la société.

Ceux-ci seront honorés lors des cérémonies de collation des grades 2012.



Gaston Bernier
Bibliothéconomie, 1965
Bibliothécaire
Assemblée nationale (1970-2001)
Bibliothécaire nationale de Côte d'Ivoire (1975-1977)
Université Laval (1962-1970)



Jean Boivin
Sciences économiques, 1995
Sous-ministre délégué du ministère des Finances
Représentant auprès du G7, G20
Conseil de la Stabilité financière



Andrée Duval
Psychoéducation, 1975
Conseillère pédagogique
Bureau des services éducatifs complémentaires
Commission scolaire de Montréal



André Lavigne
Relations Industrielles, 1981
Directeur principal
Relation de travail et Ressources humaines
Bombardier, 2005 à aujourd'hui
Nortel, 1982 à 2005



Pierre Marchand
Sciences de la communication, 1981
Cofondateur de MusiquePlus
Président - Secteur musique
Groupe Archambault inc.



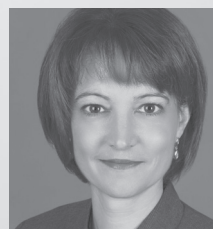
Pascale Navarro
Études françaises, 1993
Journaliste et auteure



François Pelletier
Démographie, 1994
Chef, Section de la mortalité
Division de la population, Nations unies



David Poellhuber
Informatique, 1983
Fondateur et chef de l'exploitation
ZEROSPAM Sécurité inc.



Lucie Robitaille
Chimie, 1994
Chef de groupe
Conseil national de recherches Canada

Faculté des arts et des sciences

Université 
de Montréal

fas.umontreal.ca

ACTUALITÉS

Où est Stephen ?



MANON CORNELLIER
à Ottawa

Vendredi, 13 premiers ministres seront réunis à Halifax pour discuter de l'état de l'économie canadienne et mondiale en compagnie, entre autres, du gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney. Ne cherchez pas Stephen Harper, il n'y sera pas. Il a refusé l'invitation que ses homologues provinciaux et territoriaux lui ont lancée cet été.

Pourquoi? On ne le sait pas. Il a même refusé de répondre à la question hier aux Communes, laissant son ministre des Finances, Jim Flaherty, rappeler que son patron parle régulièrement aux premiers ministres provinciaux. Et cela, de toute évidence, lui suffit puisque rien ne l'empêche d'être à Halifax vendredi.

Il y a pourtant une différence qualitative importante entre des tête-à-tête et des rencontres où tous les premiers ministres sont présents. Et quand on connaît le programme de la conférence de vendredi, on comprend encore moins le refus de M. Harper. Après tout, il ne sera pas question de transferts fédéraux, mais uniquement d'économie, «la» priorité de son gouvernement.

Le sujet est d'autant plus pertinent que l'incertitude plane. La mise à jour économique de son ministre des Finances, Jim Flaherty, le montrait clairement la semaine dernière. Le gouvernement fédéral a dû revoir à la baisse ses revenus, ce qui a gonflé son déficit et l'a forcé à reporter d'un an l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

Le ministre Flaherty l'a dit lui-même. Les pires menaces qui planent sur l'économie canadienne sont hors de notre contrôle. Elles découlent de la crise financière en Europe et budgétaire aux États-Unis. Les provinces voyaient poindre ces risques dès l'été dernier.

«La faible croissance économique persistante de nos marchés traditionnels et la force économique croissante de la Chine, du Brésil, de l'Inde et d'autres économies émergentes exigent de nouvelles stratégies pour concurrencer et réussir à l'échelle mondiale. Dans le but d'exploiter à leur plein potentiel toutes les forces économiques du pays, les deux ordres de gouvernement doivent travailler ensemble», écrivaient-ils dans leur communiqué final de juillet dernier. Ils jugeaient «urgent» que leur homologue fédéral se joigne à eux pour cette rencontre de novembre «afin de discuter d'économie, y compris l'état de l'économie mondiale et ses effets sur la vie quotidienne des citoyens canadiens».

Depuis qu'il est au pouvoir, M. Harper tient les provinces à distance sous prétexte de respecter le partage des pouvoirs inscrits dans la Constitution. Mais il a aussi toujours soutenu qu'il revenait au fédéral d'assurer le bon fonctionnement de l'union économique canadienne.

Or Ottawa ne peut atteindre cet objectif en vase clos, sans collaborer avec les provinces. Pour diverses raisons. Les provinces ont, par exemple, pleine juridiction sur les ressources naturelles, l'actuel moteur de notre économie. Elles ont leur mot à dire sur les valeurs mobilières, la reconnaissance des titres de compétence, la mobilité de la main-d'œuvre, certaines barrières au commerce interprovincial et ainsi de suite.

Ottawa a pleine juridiction sur la signature de traités internationaux en matière de commerce, un pilier des politiques économique et étrangère du gouvernement Harper. Mais il ne peut forcer les provinces à les mettre en œuvre dans leurs sphères de compétence exclusive. Par conséquent, si elles adoptent des règles qui contreviennent aux ententes, le fédéral peut être mis à l'amende. Il a donc intérêt à les consulter (ce qu'il a fait tout au long des négociations avec l'Union européenne, mais ce n'est pas la règle). Quant aux réunions au niveau des fonctionnaires et des ministres, elles ne peuvent remplacer les rencontres au sommet, où les grandes orientations sont débattues et décidées.

Le refus de M. Harper est plus qu'une impolitesse. Il pose un problème pour le bon fonctionnement de la fédération. Les conférences des premiers ministres en sont un rouage depuis les années 1930. Sous Louis Saint-Laurent, elles sont pratiquement devenues une institution, raconte le politologue François Rocher, qui dirige l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa.

Leur nombre a atteint un sommet durant les grandes rondes constitutionnelles, mais tous les premiers ministres, de Mackenzie King à Paul Martin, en ont tenu. On les jugeait utiles au point de songer à les institutionnaliser ou même, lors des négociations de l'accord de Charlottetown, à les constitutionnaliser. Stephen Harper a rompu avec cette tradition. En presque sept ans au pouvoir, il n'a invité ses homologues qu'une seule fois, et seulement pour dîner.

Le professeur Rocher trouve cette tendance préoccupante car, «dans une fédération qui fonctionne bien, on doit chercher à maintenir un équilibre entre le respect de l'autonomie des provinces et la recherche d'objectifs communs». Ces objectifs, fixés de concert, guident ensuite l'action des fonctionnaires en plus de renforcer la solidarité pancanadienne, poursuit-il. «Le fédéralisme implique une forme de coopération, de concertation, de dialogue. On n'est pas obligé de s'entendre, mais on doit se parler.»

Ce qui n'est pas la marque de commerce de Stephen Harper. Même quand on l'invite à discuter d'un enjeu qu'il privilégie. Comme le dit si bien M. Rocher, M. Harper refuse non seulement «de jouer le jeu du parlementarisme, mais aussi celui du fédéralisme».

mcornellier@ledevoir.com



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Les enquêteurs de l'UPAC ont saisi des liasses de documents au parti de l'ancien maire Gilles Vaillancourt dans le cadre de leur enquête sur la collusion et l'octroi des contrats publics à Laval.

L'UPAC visite le défunt PRO des Lavallois

Deux conseillers ont manifesté leur intérêt à succéder à Gilles Vaillancourt à la mairie de Laval

BRIAN MYLES

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) a mené des perquisitions dans les locaux du défunt PRO des Lavallois mardi matin, moins de 24 heures après la dissolution du parti.

Les enquêteurs ont saisi des liasses de documents au parti de l'ancien maire Gilles Vaillancourt dans le cadre de leur enquête sur la collusion et l'octroi des contrats publics à Laval.

L'avocat Jean Bertrand, agent officiel du parti, a aussi reçu la visite des policiers à son domicile.

Le PRO et M^e Bertrand ont été mis sur la sellette dans *Le Devoir* au cours des derniers mois. Le parti s'est fait rembourser au moins 1,1 million pour des activités de nature partisane qui ont été déclarées comme des dépenses de recherche et de secrétariat. Les dépenses de recherche et de secrétariat sont remboursables en vertu de la Loi sur les cités et villes, contrairement aux dépenses pour activités partisanes.

Des fonds publics ont également servi pour

les dépenses personnelles de M^e Bertrand, passées elles aussi dans le budget de recherche et de secrétariat de la Ville de Laval.

L'opération de l'UPAC survient au lendemain de la dissolution du PRO. Les 21 conseillers du parti ont décidé de siéger à titre d'indépendants, deux semaines après la démission de Gilles Vaillancourt, ciblé par quatre perquisitions de l'UPAC depuis le début d'octobre.

La succession de Gilles Vaillancourt

La succession de M. Vaillancourt se précise un peu. Au terme de la période de mise en candidature, qui a pris fin à 12h30 mardi, deux conseillers ont manifesté leur intérêt pour le poste de maire. Il s'agit de Jacques Saint-Jean (district de Saint-François) et Alexandre Duplessis (district de Saint-Martin). Celui-ci est associé de plus près à l'ex-maire Vaillancourt puisqu'il siégeait au comité exécutif.

L'élection se déroulera par un scrutin secret, comme à Montréal, d'ici la fin de la semaine.

Le Devoir

Les visas électroniques préoccupent la commissaire à la vie privée

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le nouveau visa électronique qu'exigera dès 2015 le Canada pour tout visiteur voulant fouler son territoire inquiète la commissaire à la protection de la vie privée, car rien dans la loi conservatrice ne balise le partage d'informations personnelles des ressortissants étrangers.

L'autorisation de voyage électronique (AVE), que les voyageurs devront remplir en ligne, vise à permettre à Immigration Canada d'empêcher des réfugiés déboutés, des criminels ou des individus soupçonnés de terrorisme de prendre un avion pour le Canada.

Lorsque la mesure a été annoncée, le bureau du ministre Jason Kenney a indiqué que

les voyageurs devraient dévoiler nom, sexe, date de naissance, numéro de passeport et dossier criminel. Or, la version américaine de l'AVE compte aussi des questions sur les troubles mentaux ou physiques, les maladies sexuellement transmissibles, ou l'abus d'alcool ou de drogues. Au moment de mettre sous presse mardi, il a été impossible de savoir si le Canada poserait aussi ces questions.

La commissaire à la vie privée, Jennifer Stoddart, souhaiterait d'abord et avant tout que les détails de cette future AVE — quels éléments d'information seront exigés, comment l'information sera utilisée, combien de temps sera-t-elle préservée — soient prévus à même la loi, plutôt que de faire l'objet d'un simple règlement fixé par le ministre.

Dans un mémoire présenté au comité de l'immigration, M^{me} Stoddart réclame en outre que soit précisé l'échange des renseignements qui se fera entre les divers organismes fédéraux. Au même comité, des fonctionnaires ont simplement plaidé que l'AVE respecterait la Loi sur la vie privée.

Le bureau de M^{me} Stoddart avait déjà émis des craintes à la suite du dévoilement de l'entente de périmètre de sécurité avec les États-Unis — qui prévoit notamment l'AVE — quant au partage de cette fois-ci d'informations générales sur les entrées et sorties des territoires. Rien n'y est prévu pour empêcher les Américains de partager ces données avec d'autres pays.

Le Devoir

Joe Oliver rencontrera Martine Ouellet

Le ministre fédéral veut discuter de l'inversement du flux de l'oléoduc entre Sarnia et Montréal

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le ministre fédéral des Ressources naturelles, Joe Oliver, rencontrera cette semaine son homologue québécoise Martine Ouellet. Il en profitera pour discuter du pipeline 9 entre Sarnia et Montréal, dont la propriétaire Enbridge veut inverser le flux pour éventuellement acheminer le pétrole albertain vers le Québec.

«Sous réserve de l'approbation réglementaire, j'ai dit maintes fois que je suis en faveur en principe de la transportation de pétrole vers l'Est. Je pense que ça va créer des emplois. Ça va donner la chance à la raffinerie à Lévis, à Montréal et au Nouveau-Brunswick de raffiner le bitume», a indiqué M. Oliver à sa sortie de la Chambre

des communes mardi. M. Oliver a expliqué que sa conversation avec M^{me} Ouellet sera «générale» et non une «présentation» sur le dossier Enbridge.

L'inversion du flux fait l'objet d'une évaluation de l'Office national de l'énergie. Le ministre québécois de l'Environnement, Daniel Breton, a laissé entendre que Québec devrait faire sa propre évaluation et avoir le dernier mot pour l'approbation du projet, parlant de la nécessité d'être «maîtres sur notre territoire». M^{me} Ouellet semble plus nuancée, parlant du besoin d'avoir plus d'informations.

M. Oliver rappelle que c'est l'analyse d'Ottawa qui prévaudra sur celle de Québec si les deux se contredisent. «Dans ce cas, c'est l'Office national de l'énergie, parce que l'ONE a la juri-

COMMISSION CHARBONNEAU

Harcèlement, menaces et vandalisme

KATHLEEN LÉVESQUE

Ça joue dur dans l'industrie de la construction quand un entrepreneur n'y est pas le bienvenu. Harcèlement téléphonique, menaces et équipement vandalisé. C'est ce qu'est venu dire à la commission Charbonneau un entrepreneur au bord de la faillite, André Durocher, d'Excavations Panthère.

Selon M. Durocher, le marché de la construction est «très agressif» et la collusion dépasse largement les frontières de Montréal et Laval. Pour s'y faire une place, vaut mieux avoir conclu une alliance avec les firmes d'ingénierie qui font la pluie et le beau temps. «La collusion entre entrepreneurs, firmes de génie et municipalités, c'est la crème sur le sundae!», a raconté mardi André Durocher.

Ne cachant pas sa frustration d'avoir été écarté plus d'une fois de lucratifs contrats, M. Durocher a expliqué que dans les Basses-Laurentides, le problème s'est accentué depuis 2002. En effet, il y aurait un entrepreneur et une firme de génie attirés pour chaque territoire depuis 10 ans.

Tout cela se fait sous l'orchestration des firmes de génie dont les moyens de pression passeraient entre autres par la détermination des matériaux (donc d'un fournisseur précis et d'un prix) dans le cahier des charges et par les exigences des laboratoires de matériaux qui leur appartiennent. «Ça ne sert à rien de s'obstiner avec les firmes de génie, elles ont le gros bout du bâton», a déclaré le témoin.

L'ex-entrepreneur Lino Zambito avait identifié M. Durocher et son frère comme étant les instigateurs d'une tentative de collusion locale sur la Rive-Nord, en 2008. Mardi, André Durocher a indiqué n'avoir jamais «marché dans le système de collusion» parce que ça ne l'intéressait pas. Le témoin s'est présenté comme une victime, un «mal-aimé». Son entreprise familiale, Excavations Panthère, a vendu tous ses actifs et s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

Menace et intimidation

André Durocher a soutenu que les risques de représailles sont bien réels lorsqu'un entrepreneur s'aventure sur un territoire qui constitue un marché fermé. C'est le cas de Montréal et Laval. Il a raconté à la commission comment l'entrepreneur Tony Conte, de Conex, avait réussi à l'empêcher de soumissionner pour un important contrat à Montréal, en 2008. M. Conte aurait fait pression sur Comerco Courtage Plus, la compagnie qui offrait le cautionnement à Excavations Panthère.

Après avoir subi du harcèlement téléphonique, M. Durocher a raconté avoir reçu la visite impromptue de deux hommes venus lui remettre un numéro de téléphone. M. Durocher l'ignore.

Le matin du dépôt de la soumission, le courrier de Comerco Courtage Plus, Pierre Papineau, fait irruption et dit à M. Durocher: «André, on va se faire casser les jambes», a relaté le témoin. La soumission n'a jamais été déposée.

Plus tôt en après-midi, Pierre Papineau a témoigné concernant cette histoire, corroborant ainsi les allégations de M. Durocher.

Alerte auprès du vérificateur

En avant-midi, la commission Charbonneau a entendu la fin du témoignage de Michel Leclerc de Terramex, cet autre entrepreneur qui a été plongé dans la collusion à Montréal et qui a versé une ristourne de 3% pour «la politique».

M. Leclerc a affirmé que son associé avait alerté le vérificateur général de la Ville de Montréal à deux occasions sur le système de collusion. Le Bureau du vérificateur a reconnu par voie de communiqué qu'il avait reçu des informations en 2009.

M. Leclerc a dit avoir ignoré à l'époque la démarche de son associé, ce qui aurait pu mettre sa «vie en danger». Il a dit qu'il pouvait craindre des ennuis de l'entrepreneur Nicolo Milioto, le meneur du jeu montréalais.

Le Devoir

diction [constitutionnelle] étant donné que c'est un oléoduc transprovincial», dit-il.

Les environnementalistes s'opposent à l'inversion du flux, car le pétrole pompé serait de nature différente: au lieu d'être du pétrole léger du Moyen-Orient, ce serait en partie du pétrole provenant des sables bitumineux, un produit plus lourd, plus abrasif et contenant des éléments volatils cancérigènes, comme le benzène. Ils rappellent que les tuyaux n'ont pas été conçus pour ce produit et qu'ils pourraient donc s'user plus rapidement, comme cela a été le cas lors de l'immense déversement de Kalamazoo. En cas de fuite, le nettoyage est compliqué, car le pétrole coule au fond de l'eau et le benzène s'évapore.

Le Devoir

ACTUALITÉS

DIX PATRIOTES



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) remet cette année le prix de Patriotes de l'année 2012 à dix personnalités publiques québécoises plutôt qu'à une seule, comme c'est habituellement le cas. Le président général de la SSJB, Mario Beaulieu, explique qu'une telle décision a été prise pour souligner le 175^e anniversaire du soulèvement des Patriotes, en 1837. Les personnes honorées sont Louise Beaudoin, Claudette Carbonneau, Dominic Champagne, Brigitte Haentjens, Louis-José Houde, le D^r Gilles Julien, Maria Mourani, Fred Pellerin (notre photo), Jasmin Roy et Julie Snyder, qui se sont distingués dans la défense des intérêts du Québec et des luttes démocratiques des peuples.

CYBERPRÉDATION

Médias sociaux sans surveillance

CAROLINE MONTPETIT

La croissance exponentielle de l'utilisation des médias sociaux ainsi que leur très grande accessibilité font en sorte que les corps policiers ne sont pas capables d'en assurer la surveillance.

C'est ce que reconnaissait lundi un policier de Winnipeg, Darren Oleksiuk, lors d'un symposium sur l'exploitation sexuelle des enfants, organisé par l'organisme Au-delà des frontières, à Winnipeg.

«Récemment, une mère m'a dit qu'elle éprouvait des inquiétudes concernant les relations d'internaute de sa fille de neuf ans. Je lui ai demandé sur quel support sa fille fréquentait Internet. Elle m'a dit: sur son iPhone, sur son iPod ou sur son ordinateur. C'est beaucoup plus de sources d'information qu'une jeune fille de neuf ans peut gérer», dit-il.

Ally, une survivante ontarienne de la cyberprédation, en sait quelque chose. C'est en toute innocence qu'elle avait accepté, à l'âge de 16 ans, de clavarder avec Mark Bedford. «Il passait son temps à me dire que j'étais belle», raconte celle qui a ensuite amèrement regretté d'avoir envoyé à son correspondant des photos d'elle nue. Ally a été sauvagement violée par Bedford, dans une

photo dans le journal et je suis allée voir les policiers», raconte-t-elle. Bedford mentait sur son âge. Il prétendait être un adolescent alors qu'il était dans la vingtaine. Il a été condamné à trois ans de prison pour ce qui a été désigné en 2008 comme étant «la plus importante poursuite en matière de prostitution juvénile au Canada», pour ses agissements envers des enfants aussi jeunes que 10 ans.

«C'est difficile d'en parler parce que les gens veulent oublier»

«Moi, je pensais qu'il ferait 10 ou 15 ans de prison, mais il a pris deux ans et onze mois, et il est de nouveau en liberté», raconte Ally.

Une survivante
Ally se considère comme une survivante. D'autres, comme Amanda Todd, par exemple, cette jeune fille de Colombie-Britannique qui s'est suicidée après avoir subi de la cyberintimidation en oc-

tobre dernier, ne sont plus là pour en parler.

Ally recommande aux enfants et aux jeunes qui éprouvent un malaise lié à leur fréquentation d'Internet, si bénin soit-il, d'en parler immédiatement avec quelqu'un de leur entourage. «Mais c'est difficile d'en parler parce que les gens veulent oublier», reconnaît-elle.

Concrètement, elle recommande aussi de ne pas afficher sur les médias sociaux d'informations trop personnelles, adresse ou numéro de téléphone, et d'être très prudent dans l'envoi de photos.

«Je ne peux même pas dire si les photos de moi ne circulent pas encore sur le réseau. Un policier m'a dit: une fois que tu as affiché ces photos, elles ne sont plus sous ton contrôle», dit-elle. Le 20 novembre est la Journée internationale du droit des enfants.

Le Devoir

BUDGET 2013-2014

UN BUDGET RESPONSABLE

Ce budget est celui du retour à l'équilibre. Un budget équilibré permettant à notre gouvernement d'assainir nos finances publiques. Pour y arriver, nous devons agir maintenant.

- > Pour soutenir les familles
- > Pour stimuler l'économie
- > Pour assainir les finances publiques

Nous administrons avec intégrité pour préserver notre capacité d'agir collectivement.

Ce budget est pour tous les Québécois, prenez le temps de le consulter, c'est le nouveau budget du Québec.

budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2013-2014

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec

Des étudiants en grève «internationale»

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Les effets du printemps étudiant sur les sessions universitaires et collégiales ne sont pas encore terminés qu'un autre mouvement de grève s'ajoute au menu ces jours-ci dans quelques cégeps et universités. La cible est toujours de nature économique, puisqu'on vise la marchandisation de l'éducation, mais le mouvement est d'ampleur internationale.

«Un monde, une bataille», voilà le slogan qui réunit les étudiants du monde entier dans une lutte destinée à soutenir des enjeux d'accès libre et gratuit à l'éducation, comme le stipule la déclaration commune du Mouvement étudiant international, auquel se joignent sans grande surprise des établissements d'enseignement supérieur du Québec.

Ce mouvement s'oppose aux effets du système économique et financier actuel sur le système éducatif, tels les droits de scolarité, les prêts étudiants et l'enseignement au service du marché du travail.

Depuis le 14 novembre, dans certains cas, et jusqu'à jeudi,

jour de manifestation internationale, quelques cégeps et étudiants membres de certaines associations de l'UQAM, de l'Université de Montréal, de l'UQAC et de l'Université Laval espèrent la levée officielle des cours, ayant voté la grève. Le point culminant de la grève aura lieu le 22, en même temps que des millions d'étudiants répartis un peu partout sur le globe. À Montréal, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante convie les grévistes à une manifestation en après-midi, depuis le square Victoria.

Au cégep de Saint-Laurent, où trois journées de grève ont été entérinées par l'assemblée générale le 9 novembre dernier, les étudiants ont effectué du piquetage en matinée mardi, jusqu'à ce que l'administration lève les cours.

«Cette fois, le contexte en est un de solidarité internationale, avec à la base des revendications communes à plusieurs pays, comme l'accès à une éducation libre, gratuite et émancipatrice», explique Jess Corneau, l'un des porte-parole de l'Association étudiante du cégep de Saint-Laurent.

Le Devoir

Menaces d'Union Montréal

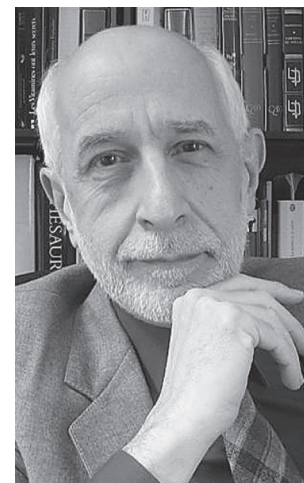
Le chef d'Union Montréal, Richard Deschamps, menace de boycotter le comité exécutif de coalition dont la composition sera annoncée jeudi. Le parti de l'ex-maire Gerald Tremblay réclame cinq des dix sièges disponibles, incluant la présidence. C'est 50% du total alors que la majorité d'Union Montréal (25 sièges sur 64) ne représente plus que 39% des voix au conseil. M. Deschamps affirme que le nouveau maire, Michael Applebaum, ne lui a offert qu'«un ou deux sièges». Il a dénoncé «un simulacre de coalition et de cohabitation». La formation de l'exécutif est un casse-tête. Si M. Applebaum veut respecter le poids politique de chaque groupe, il doit accorder quatre sièges à Union Montréal, trois à Vision Montréal, deux aux indépendants et deux à Projet Montréal. L'exécutif compterait alors 11 sièges, ce qui est techniquement possible à Montréal.

Le Devoir

Trudeau appuie CNOOC

Ottawa — Plusieurs lui ont reproché de manquer de profondeur, en tardant à détailler ses idées politiques, mais voilà que Justin Trudeau a fait sa première annonce en appuyant le rachat de la pétrolière Nexen par la société chinoise CNOOC. Dans une lettre ouverte publiée chez Postmedia mardi, l'aspirant-chef libéral plaide que la transaction créera des emplois pour la classe moyenne. Quant à ceux qui voient en la société d'État chinoise une menace à la sécurité nationale — comme l'un de ses adversaires David Bertschi —, M. Trudeau leur réplique que ce ne sont que 3% des concessions des sables bitumineux qui sont en jeu. Le Canada est «un petit marché qui doit exporter et attirer des investissements», écrit M. Trudeau, en précisant qu'il faudrait néanmoins imposer certaines conditions à CNOOC en matière d'environnement et de droit du travail notamment.

Le Devoir



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

NOUS DÉFENDONS LA JUSTICE SOCIALE, L'ÉQUITÉ, LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS PARTOUT SUR LA PLANÈTE

GAZA

La mort à ciel ouvert



ANNE PAQ/ACTIVE STILLS

L'Opération « Pilier de défense » lancée mercredi dernier par l'armée israélienne contre la bande de Gaza bat toujours son plein. L'État israélien dit vouloir cibler l'infrastructure militaire du Hamas. Sur le terrain, pourtant, ce sont les corps des civils qui s'éparpillent. Israël compte les roquettes, parle d'escalade de la violence et met sa population en garde contre les éléments terroristes. Entretemps, à Gaza, c'est la mort à ciel ouvert.

La riposte en contexte

Depuis cinq ans, l'état se resserre sur la bande de Gaza. D'abord frappés par le blocus de 2007, imposé après que le Hamas ait remporté les élections législatives, les Gazaouis ont ensuite subi l'incursion de l'armée israélienne à la fin 2008. En l'espace de trois semaines, l'opération « Plomb durci », elle aussi destinée à affaiblir le Hamas, a fait plus de 1 300 victimes palestiniennes.

projetée que d'ici 2020, la situation se détériorera au point de devenir « fondamentalement invivable ».

Le Canada complice

Au lendemain des premiers raids mercredi dernier, John Baird, ministre des Affaires étrangères a déclaré dans un communiqué de presse appuyer « les efforts d'Israël pour contrer les menaces régionales à la paix et à la sécurité ». Quelques jours plus tard, le premier ministre Harper a réitéré son appui indéfectible à Israël.

Bob Rae, le chef du parti Libéral, s'est lui aussi rallié à la cause. Dans un communiqué du 14 novembre, il demande la fin de « toutes les attaques à la roquette contre Israël » avant d'ajouter que le « groupe terroriste Hamas doit prendre la responsabilité de ces actes de violence commis à Gaza ». Chez le NPD, Thomas Mulcair y est allé d'une curieuse déclara-

tion que la « résolution ne souligne pas suffisamment la responsabilité qui incombe aux deux parties au conflit ». Or, pour justifier son refus de voter sur des résolutions relatives aux réfugiés, le Canada s'est dit préoccupé par « l'importance disproportionnée » et le « nombre de résolutions qui s'en prennent tout particulièrement à une seule partie, à savoir Israël. »

Stephen Harper s'est aussi fait catégorique en dénonçant les efforts internationaux initiés pour briser le siège de Gaza en apportant un aide humanitaire à bord d'une flottille. En parallèle, le gouvernement a interrompu le financement de plusieurs organisations citoyennes, dont Alternatives, soutenant les droits des Palestiniens. Le cas le plus flagrant est celui de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens qui vivent encore dans des camps qui s'est vu retirer un financement de 15 \$ millions.

Arij Riahi, Comité éditorial, Journal des Alternatives



LUAY SABABA / XINHUA / ZUMAPRESS

Treize Israéliens en sont morts. Si la marche vers le pire paraît se répéter, avec une nouvelle ronde de raids et de roquettes, il importe de ne pas passer sous silence le contexte particulier de la bande de Gaza. L'étroit territoire est cerné, en mer comme sur terre, par la machine de guerre israélienne. À l'intérieur, les Gazaouis suffoquent. La bande, affaiblie et assiégée depuis plusieurs années, est aux prises avec une situation humanitaire déplorable.

Sur le terrain, les problèmes en alimentation d'eau et d'électricité s'aggravent et les services de santé et les services sociaux se font de plus en plus lacunaires. Un rapport de l'ONU publié en août 2012 conclut que les Gazaouis ne se maintiennent en vie qu'avec l'aide financière extérieure et les tunnels de contrebande. Le même rapport

ration incitant « toutes les parties à agir avec modération ». Seule Elizabeth May, chef du Parti vert, a appelé au respect des résolutions des Nations-Unies prônant l'existence de deux États aux frontières délimitées et la fin de l'occupation militaire par Israël.

Tournant pro-israélien

L'appui inconditionnel des conservateurs aux politiques israéliennes n'est pas nouveau. Lors d'une visite en Israël en 2011, le ministre de la Défense Peter MacKay avait su le formuler de manière plus enflammée. « Une menace contre Israël est une menace contre le Canada » avait-il alors déclaré.

En 2011, le Canada a voté contre six résolutions de l'ONU relatives aux droits des peuples palestiniens. Pour justifier son vote contre le droit à l'autodétermination, le Canada a expliqué

Le gouvernement Harper dit : « Une attaque contre Israël est une attaque contre le Canada ».

Nous disons : « Quand on bafoue les droits des Palestiniens, on bafoue les droits des Canadiens.

Exigeons le respect de nos droits, exigeons le respect des droits des palestiniens! »



MAJIDI FATHI / APA IMAGES



Forum Social Mondial Palestine Libre

Issue d'une proposition d'Alternatives International, le premier Forum Social Mondial (FSM) Palestine Libre prendra place à Porto Alegre, au Brésil, du 28 novembre au premier décembre 2012. Ce regroupement pour la solidarité envers la Palestine vise à proposer un espace de dialogue et de débat pour consolider les relations entre les mouvements sociaux palestiniens et internationaux et développer de meilleurs mécanismes pour un plaidoyer et une action efficace tant en Palestine et dans la région qu'au niveau international. En date d'aujourd'hui, 3000 personnes et 207 organisations de 36 pays différents sont déjà impliquées dans cet événement. Alternatives est fier de faire partie de cette mobilisation au sein d'une délégation québécoise et canadienne d'une trentaine de personne.

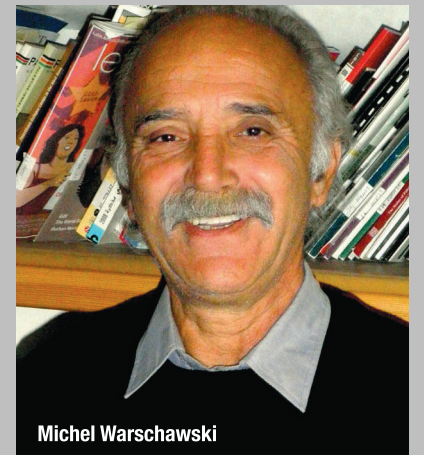


Le 29 novembre prochain soulignera les 65 ans de l'adoption du « Plan de partage de la Palestine » par l'Assemblée Générale de l'ONU présidé par le Brésil. En tant que pays hôte de ce regroupement et en cherchant des stratégies pour surmonter les séquelles de la décision prise en 1947, le Brésil démontre sa nouvelle attitude face à la cause palestinienne et encourage la mobilisation et la solidarité. Le forum comptera sur une importante mobilisation brésilienne et latino-américaine œuvrant pour la paix en Palestine.

Le processus du FSM débute en Porto Alegre en 2001. Depuis des forums sociaux mondiaux se sont tenus ailleurs en Amérique Latine, en Asie et en Afrique. À l'appel d'Alternatives International, un premier forum social mondial thématique sur l'éducation s'est tenu en 2010 en Palestine lequel a donné naissance au projet du Forum social mondial Palestine Libre de Porto Alegre 2012.

La France reconnaît le travail d'Alternatives International en Palestine

C'est le 10 décembre 2012, que le Premier ministre français, M. Jean-Marc Ayrault remettra le prix des droits de l'homme 2012 de la République française à l'Alternative Information Center (AIC), une organisation fondatrice d'Alternatives International basée à Jérusalem. Le prix reconnaît ainsi le travail d'AIC qui dénonce l'impunité israélienne dans les territoires palestiniens occupés ainsi que la violence armée des colons israéliens.



Michel Warschawski

Le prix sera décerné lors d'une cérémonie à Paris à Michel Warschawski, militant pacifiste israélien, co-fondateur et président de AIC, le 10 décembre 2012. À Montréal, Alternatives organisera un événement en direct pour souligner l'occasion.

« L'AIC [et Alternatives international] n'ont jamais travaillé afin de recevoir des prix, » a déclaré M. Warschawski. « Mais cette prestigieuse reconnaissance institutionnelle de notre travail est certainement bienvenue et met en évidence la nécessité d'une responsabilisation de l'état. C'est dans cette période critique que la France démontre une compréhension de la nécessité de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens conformément au droit international. »



Gaza et coordonne la mobilisation internationale du prochain Forum Social mondial Palestine Libre.

Le gouvernement Harper avait de son côté mis fin en 2009 au financement des projets en Palestine d'Alternatives-Montréal sans offrir de raison. Alternatives international a depuis travaillé à la tenue du Forum social mondial sur l'éducation (tenu simultanément dans plusieurs villes de Palestine en octobre 2010), soutenu les projets de Bateau canadiens pour

Visitez notre site internet pour devenir membre d'Alternatives ou pour obtenir plus d'informations.

Alternatives
La solidarité en action

alternatives
INTERNATIONAL

ÉDITORIAL

BUDGET

Le risque du réalisme

Est-ce parce qu'il est minoritaire ou parce qu'il avait tourné les coins ronds en campagne électorale? Toujours est-il que le premier budget du gouvernement du Parti québécois fait preuve d'un réalisme rassurant. Cela devrait lui éviter d'être renversé rapidement, mais au prix d'un exercice de contorsion pédagogique dont l'opposition ne manquera pas de faire ses choux gras d'ici le prochain rendez-vous électoral.

Même si le budget présenté hier par le ministre Nicolas Marceau a été conçu dans l'urgence, il n'en est pas moins consistant et équilibré. Contrairement à tous les ministres des Finances qui l'ont précédé, M. Marceau a accouché d'un document simple, clair et précis, en évitant l'épais catalogue Sears des mille mesures à cinq sous auquel les gouvernements québécois nous ont habitués.

Le gouvernement a cependant dû mettre de côté plusieurs promesses électorales très importantes qui le plaçaient à gauche sur l'échiquier politique, une position plus facile à tenir dans l'opposition qu'au pouvoir quand les finances publiques sont mal en point.

Depuis septembre, le PQ a donc dû renier sa promesse d'abolir la taxe santé et le Fonds des générations, reporter la réforme du régime des redevances minières, ajouter un seul palier d'imposition supplémentaire pour les plus fortunés au lieu de deux et introduire l'indexation du tarif de l'électricité patrimoniale à partir de 2014 au lieu d'annuler les hausses importantes adoptées par le précédent gouvernement.

Cela fait beaucoup pour un gouvernement qui n'a même pas trois mois d'existence!

Comme prévu, malgré la faiblesse de la croissance économique, le gouvernement entend respecter l'échéance de 2013-2014 pour le retour à l'équilibre budgétaire, si la performance de l'économie l'y autorise, évidemment. Pour y parvenir, il a choisi de s'attaquer d'abord à la colonne des dépenses, ce qui devrait plaire à au moins un des deux partis d'opposition.

Toutes les missions à l'exception de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de la famille et de la culture seront soumises à d'énormes contraintes. D'ailleurs, il faudra faire des miracles même en santé puisque la rémunération des médecins grimpera à elle seule de 10% par année, à cause de l'incapacité des libéraux à résister aux pressions indues des syndicats.

De même chez Hydro-Québec, à qui on demande d'éliminer 2000 postes, les compressions sont devenues incontournables à cause de la nonchalance et de la complexité patronale-syndicale lors des dernières rondes de négociations.

Tout en cédant à certaines pressions des milieux d'affaires qui auraient pu forcer les partis d'opposition à le renverser rapidement, le gouvernement a quand même donné suite à des engagements en faveur des classes moyennes et modestes, tels l'ajout de milliers de places en garderie, l'annulation de la hausse des droits de scolarité et la construction de logements sociaux.

C'est évidemment trop peu pour une certaine gauche, mais la majorité des Québécois sait que ce budget survient dans un contexte de quasi-stagnation, où la réfection des infrastructures alourdit à elle seule la dette publique de quelque dix milliards par année.

En augmentant les impôts des sociétés financières et ceux des particuliers à hauts revenus, on aurait tort d'accuser le gouvernement Marois d'avoir complètement trahi son électoral traditionnel. En effet, contrairement aux engagements électoraux parfois frivoles, ce premier budget Marceau correspond même davantage à ce qu'on attend d'un parti social-démocrate responsable à la tête d'un État aussi endetté que le nôtre.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

RADIO-CANADA

Les démons du CRTC

Pauvre Radio-Canada. Déjà aux prises avec de graves défis financiers et d'ajustement aux besoins du XXI^e siècle, voilà qu'on lui ressort des obsessions des années 70 dès le premier jour des audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, qui doit décider du renouvellement de ses licences. Le CRTC s'inquiète: tant de journalistes de la société d'État quittent pour la politique, n'y a-t-il pas menace pour sa crédibilité?

Bien sûr, ce n'est pas le sort d'une Christine St-Pierre qui justifiait la question, et il aurait été vain de rappeler que la télévision privée a elle-même produit son lot d'élus, tels Gérard Deltell et Nathalie Roy, des ex de TQS maintenant dans le camp caquiste. Quant à simplement reconnaître que quelqu'un dont le travail est de suivre la scène politique puisse un jour avoir envie de sauter la clôture, c'aurait été trop logique, même si les exemples abondent, au Canada comme ailleurs. Non, foin de telles considérations, l'enjeu ici est plus grave: il s'agit de pourchasser les méchants « séparatiss... ».

C'est pourquoi le passage en politique d'un Bernard Drainville ou d'un Pierre Duchesne relève du « fléau », comme disait lundi le vice-président du CRTC Tom Pentefountas. Il faut dire que l'homme s'y connaît de première main en matière de partisanerie: lui-même, dénué de toutes compétences en télécommunications, ne doit son poste qu'à ses accointances conservatrices.

Le sage Parti québécois d'aujourd'hui a donc encore le pouvoir de réveiller de vieux démons. Derrière le CRTC de 2012, c'est la voix de Pierre Elliott Trudeau qu'on entend. Dès la fin des années 60, le premier ministre Trudeau se déchainait contre la présence supputée de partisans péquistes à Radio-Canada; l'arrivée de René Lévesque au pouvoir l'affola tellement que le CRTC avait dû créer un comité d'enquête en 1977 pour aller vérifier sur le terrain radio-canadien, à Montréal, si l'objectivité s'y trouvait. Des anciens s'en rappellent encore: « On nous avait même demandé pourquoi on ne lisait pas le Vancouver Sun! » C'était délirant, et le CRTC avait conclu, sans trop de surprise, que problème il n'y avait pas.

Conseillons donc à l'organisme de s'éviter un tel surcroît de travail, et aux conservateurs de se calmer. Si programme secret il y a, il n'est certainement pas du côté de Radio-Canada.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

L'ONF de Stephen Harper

Suite aux nombreuses coupes faites à l'ONF depuis quelques années, vous vous demandez peut-être comment se porte ce fleuron de notre cinéma. Eh bien, il va mal, très mal, même.

Tout récemment, plusieurs départements (principalement en communications) du niveau collégial ont reçu un cadeau inusité de l'ONF. Ils ont fait l'acquisition, sans l'avoir demandé, d'un DVD intitulé: *En célébration du Jubilé de diamant de la reine, Édition de collection*. Ça ne s'invente pas. En vedette, le métrage *Le portrait*, lequel suit l'artiste torontois Phil Richards pendant la création du portrait officiel de Sa Majesté la reine Elizabeth II, commandé par le Canada à l'occasion de son Jubilé de diamant. Puis, en supplément — parce qu'on n'en a jamais assez d'Elizabeth II —, deux classiques de l'ONF sur la famille royale, soit *Voyage royal et Canada au couronnement*. N'en jetez plus, j'ai trouvé mon film de l'année, au diable *Faust* et *The Master*. Et ce n'est pas fini. Il y a même un cahier d'accompagnement pour les enseignants et étudiants afin de les aider à bien comprendre et partager la grandeur de leur monarque préférée.

Alors que l'ONF a par le passé soutenu de nombreux créateurs et créatrices dans leur combat pour la défense de notre différence québécoise, et ce par le biais de films qui avaient souvent comme trame de fond une quête identitaire, le voilà réduit à être un organe de propagande du gouvernement Harper. Tristement accablant. Et tout ceci n'est que la partie visible de l'iceberg, imaginez un peu ce qui

se passe en coulisse.

Il semble donc que Monsieur Harper s'imisce vraiment partout. Où sont les partis d'opposition devant ce harcèlement « de reine » que nous subissons depuis déjà trop longtemps? Ce fétichisme de l'image de la reine — à la lisière du pathologique — devra un jour cesser! Et que dire de ce détournement déplorable de la mission de l'ONF, sinon qu'il dégoûte.

Étienne Boudou-Laforce
 Sherbrooke, le 19 novembre 2012

Lettre au maire d'Ottawa

M. Jim Watson, Maire d'Ottawa, Contrairement aux affirmations affligeantes que vous vous êtes permis d'émettre sans considération pour la population du Québec, qui dans sa grande majorité rejette toujours l'imposture constitutionnelle commise en 1981 à l'encontre du Québec, le drapeau canadien n'a pas sa raison d'être au Parlement du Québec tant et aussi longtemps que la trahison de la nuit des longs couteaux, où la loi fondamentale d'un pays, sa constitution, a été concoctée, en l'absence des représentants légitimes du gouvernement du Québec d'alors, pour être par la suite imposée par le Canada anglais à notre nation.

Cette aberration qui se poursuit depuis 30 ans, où nous devons vivre sous une loi constitutionnelle jamais approuvée par notre peuple, est une raison bien suffisante pour refuser d'arborer ce drapeau. Non seulement ce régime constitutionnel s'est fait sans que le gouverne-

ment québécois ne le cautionne (ainsi que tous les gouvernements successifs depuis), mais, plus grave encore, sans même que notre peuple n'ait eu son mot à dire dans aucune consultation populaire (c.-à-d. référendum), sinon en sanctionnant par le vote le Parti libéral du Canada depuis ces événements. Cordialement,

Pierre-Alain Cotnoir
 Montréal, le 19 novembre 2012

Maire Applebaum, un Montréalais pure laine

Michael Applebaum est en politique montréalaise depuis 1993, alors qu'il avait été l'un des deux seuls élus du défunt Parti des Montréalais de Jérôme Choquette. Toujours intéressé par la politique municipale, il a vraiment appris son métier sur le tas, pourrait-on dire. Les Applebaum ont cependant eu pignon sur rue pendant des décennies avec leur magasin de chaussures sis au coin des rues Notre-Dame et Atwater. C'est donc un Montréalais pure laine et qui a sa ville et ses citoyens à cœur qui se retrouve maire aujourd'hui. Epaulé par Marvin Rotrand, une icône toujours présente à l'Hôtel de Ville de Montréal, et travaillant 60 heures par semaine depuis des années, ils forment une gouvernance vraiment dédiée.

Michel Magnant
 Le 17 novembre 2012

LIBRE OPINION

Mobilité durable: la vertu... et la réalité

BENOIT VOYER

Jhabite sur le chemin de la côte Saint-Louis, à Sainte-Thérèse. Chaque jour, en fin de soirée, je me rends travailler sur le boul. des Pionniers, à Terrebonne, tout près de l'intersection des autoroutes 40 et 640. Le trajet en automobile est simple: je sillonne la route 117, c'est-à-dire le boul. Curé-Labelle, et la 640. La durée du trajet est de 25 minutes. Au retour, le matin, il faut ajouter 10 à 20 minutes, à cause de la densification de la circulation entre la 335 et l'autoroute 15. C'est l'heure de pointe, quoi!

Je rêve du jour où je pourrai me rendre travailler en transport en commun afin qu'il y ait moins de véhicules sur la route le matin et pour faire ma part pour la préservation de l'environnement. De plus, ça me ferait vraiment plaisir de laisser mon automobile à la maison parce que je n'éprouve pas un grand plaisir derrière le volant. Me déplacer en transport en commun serait possible, mais tellement peu pratique pour moi. Voici mon scénario le plus simple pour aller travailler en utilisant la mobilité durable.

Puisque les circuits d'autobus sont moins nombreux en soirée, je dois partir de chez moi à 20 h 30 et marcher 5 à 7

minutes pour me rendre à l'arrêt de la 9 au coin du boul. Curé-Labelle et de la 17^e avenue. L'autobus passe à 20 h 43. Je dois donc arriver quelques minutes plus tôt. On me débarque vers 21 h 16 au métro Montmorency, à Laval. A cet endroit, le circuit 19, en direction de Terrebonne, m'attend à 21 h 22. Vers 21 h 47, je descends au coin de l'autoroute 25 et de l'île Saint-Jean pour un transfert d'autobus. À 21 h 52, l'autobus 11 me conduit à son tour jusqu'au secteur de Lachenaie. On m'amène jusqu'en face de mon lieu de travail, vers 22 h 30. Je commence ma nuit de travail à 23 h 30. Pour me rendre travailler et utiliser ce mode de transport, je dois donc consacrer 3 heures de mon temps — alors qu'il me faut seulement 25 minutes en automobile.

Le matin, le retour à la maison prend un peu moins de temps. Puisque je sors de mon lieu de travail vers 7 h 35, je dois attendre la 11 jusqu'à 8 h 07, sur le boul. des Pionniers, en face du Costco. Je débarque pour un transfert vers 8 h 46, sur le boul. des Seigneurs, en face du Zellers. À 8 h 52, le circuit 23 me conduit jusqu'au Cégep Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse. L'arrivée se fait vers 9 h 25. De cet endroit, je marche une quinzaine de minutes jusqu'à chez moi. La durée du

trajet est d'environ 1 h 30, à laquelle je dois ajouter les temps à attendre l'autobus et à marcher. Le total global est d'environ 2 h 05. C'est plus d'une heure de trajet qu'en automobile.

Ainsi donc, si j'utilise le transport en commun pour aller et revenir à la maison, je dois consacrer, chaque jour, un peu plus de 5 heures de mon temps. Et lorsque je besogne la fin de semaine, ce temps augmente, puisqu'il y a moins de service.

Déménager près de mon lieu de travail ne serait pas une alternative valable puisque ma conjointe, qui travaille à 15 minutes de marche de notre domicile, aurait la même problématique que moi. Je suis pour la vertu environnementale, mais je ne suis donc pas plus fou que d'autres! Je prends mon automobile pour aller travailler parce que le transport en commun n'est vraiment pas une solution logique pour moi.

Je ne vois pas le jour où j'utiliserais des moyens de mobilité durable, parce qu'en ce moment, tous les investissements dans les services d'autobus dans les Laurentides et Lanaudière ont pour but de favoriser la circulation entre Montréal et sa banlieue. Il y a peu de vision à court et moyen termes pour les déplacements dans l'axe est-ouest.

IDÉES

LE PREMIER BUDGET MARCEAU

« La responsabilité conjugée à l'ambition »

Voici quelques extraits du discours sur le budget du ministre des Finances du gouvernement Marois.

NICOLAS MARCEAU

Ministre des Finances du gouvernement du Québec

Depuis 1976, les gouvernements successifs du Parti québécois ont été animés par une même ambition : faire progresser le Québec. [...] C'est [...] un gouvernement du Parti québécois qui, en 1998-1999, et ce, pour la première fois dans l'histoire du Québec moderne, a atteint l'équilibre budgétaire. Et c'est encore un gouvernement du Parti québécois qui redresse aujourd'hui nos finances pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

[...] L'ancien gouvernement [avait] abandonné tout sens des responsabilités à cet égard. Ce budget vise d'abord et avant tout à redresser nos finances publiques en équilibrant le budget et en réduisant le poids de notre dette.

Malgré une situation difficile, nous commençons déjà à remplir les engagements de notre gouvernement. Nous le faisons dans la mesure de nos moyens, de façon prudente et en ciblant nos priorités. Une fois la situation rétablie, nous pourrions accélérer la réalisation de nos engagements. [...]

Un gouvernement proche des familles

Le gouvernement améliorera le sort des familles. Le budget permettra de restaurer une justice fiscale essentielle au bon fonctionnement de notre société. Les familles de la classe moyenne, qui peinent à boucler leur fin de mois, verront donc leur fardeau financier diminuer.

En contrepartie, l'État exigera des plus fortunés d'entre nous un effort supplémentaire. Nous demanderons également plus d'efforts aux banques et aux autres institutions financières.

Dans la mesure de ses moyens, le gouvernement aidera également les parents de jeunes enfants, ces familles qui bâtissent au quotidien l'avenir de la nation québécoise.

Nous allons continuer d'investir en santé, en éducation et en culture.

Miser sur l'investissement privé

Le contexte mondial demeure difficile et incertain, ce qui ralentit notre économie. Le gouvernement prévoit, pour le Québec, une croissance économique de 0,9% en 2012 et de 1,5% en 2013. C'est insuffisant. Il nous faut donc agir pour stimuler notre économie en misant sur les investissements privés.

Depuis des années, la croissance de l'économie québécoise repose en effet beaucoup trop sur les dépenses publiques et l'endettement. L'utilisation de la carte de crédit de l'État donne l'illusion de la prospérité. Mais il s'agit d'une illusion dangereuse qui, à terme, mène à l'appauvrissement.

D'ailleurs, malgré l'ampleur des dépenses publiques, notre économie tourne au ralenti. Il devient donc urgent de changer de direction, de reprendre la route de l'investissement privé pour accélérer la croissance.

Le gouvernement est déterminé à agir avec force pour attirer des investissements stratégiques majeurs qui paveront la voie à l'enrichissement durable de tous les Québécois.



Le ministre des Finances, Nicolas Marceau, est applaudi pendant son discours du budget à l'Assemblée nationale.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Un gouvernement responsable

Cette capacité que nous avons collectivement de nous entraider et de prospérer dépend de la rigueur avec laquelle nous administrons l'argent qui nous est confié par des millions de Québécois. Il y a là une grande responsabilité, l'exigence que chaque dollar soit dépensé au mieux. Je veux insister sur l'exigence d'intégrité, qui guide l'ensemble de l'action gouvernementale. Cette exigence s'applique aussi à la vision économique du gouvernement.

La lutte contre la corruption et la collusion est à la base d'une économie saine, transparente et attrayante pour les investisseurs. Un climat d'affaires propice aux investissements exige des mœurs politiques irréprochables. Les règles d'attribution des contrats publics doivent être claires et s'appliquer à tous, de façon équitable.

L'irresponsabilité libérale

J'ai été secoué par la réalité que j'ai découverte en prenant connaissance de l'état des

finances publiques dont nous avons hérité. Le précédent gouvernement n'a tout simplement pas agi de manière responsable. Nous pouvons le regretter, mais cela ne nous fait pas avancer. Il faut plutôt nous retrousser les manches et agir avec fermeté et célérité. Tous les ministères et organismes sont déjà à l'œuvre pour combler le manque à gagner de 1,6 milliard de dollars de l'année financière en cours.

Nous avons également constaté que les dépenses éfrénées des dernières années en infrastructures nous rattrapent. Le gouvernement précédent nous laisse un lourd héritage. Cette année, pour la première fois de notre histoire, le service de la dette a franchi le cap des 10 milliards de dollars. Il accapare une portion de plus en plus grande des dépenses de l'État et celles-ci deviennent de moins en moins soutenables.

En outre, sous l'ancien gouvernement, la gestion des projets d'infrastructures comportait des lacunes importantes qui ont mené à des explosions de coûts. L'écart entre les revenus

et les dépenses s'élargissait dangereusement pour les prochaines années.

Il fallait redresser la situation sans attendre. Malgré tout, nous gardons le cap sur les cibles que nous nous sommes fixées. J'annonce que le budget sera équilibré en 2013-2014 et les années suivantes. L'équilibre budgétaire nous donnera un avantage marqué. C'est ce qui nous différencie de nos prédécesseurs, la responsabilité conjugée à l'ambition.

La souveraineté

Nous faisons le maximum avec les moyens qui nous sont impartis, mais nous pourrions aller beaucoup plus loin en disposant de tous les moyens d'un pays souverain. La fiscalité, par exemple, est un outil puissant. En la contrôlant entièrement, nos mesures pour stimuler l'investissement privé seront d'autant plus performantes. L'élimination des nombreux doublons administratifs entre Québec et Ottawa permettra d'économiser des milliards de dollars et d'alléger considérablement le fardeau réglementaire et administratif pour tous.

Libre-échange : la pratique contredit la théorie !

Il serait imprudent d'adhérer, sans un examen approfondi, au traité de libre-échange avec l'Europe

MARC LAVIOLETTE

PIERRE DUBUC

SPQ Libre

ALAIN LAMPRON

Président de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN)

SYLVAIN MARTIN

Directeur québécois des TCA

La grève à l'usine Bombardier de La Pocatière illustre bien comment le secteur industriel québécois est victime du Buy American Act, malgré le traité de libre-échange avec les États-Unis. L'exemple de Bombardier porte à réfléchir aux risques potentiels découlant de la signature de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Europe.

Les travailleurs de La Pocatière sont à peine 200, sur les 540 employés de l'usine, à fabriquer les voitures pour le métro de Montréal, alors qu'en 2010, lors de l'obtention du contrat, Bombardier Transport faisait miroiter la création de nombreux emplois à son usine du Bas-du-

Fleuve. Mais de nombreuses pièces sont données en sous-traitance.

Le Buy American Act

Le Buy American Act exige 60% de fabrication locale dans les équipements de transport en commun. Pour satisfaire à ces exigences, Bombardier Transport a dû construire une usine à Plattsburgh pour soumissionner sur les marchés publics américains.

Malgré l'accord de libre-échange avec les États-Unis, le Québec fait les frais du protectionnisme américain. [...] Forte de son expertise, Bombardier Transport était tout naturellement sur les rangs pour le contrat de renouvellement des voitures du métro. Le gouvernement Charest optait pour une négociation de gré à gré, mais les tribunaux invalidaient cette approche et une nouvelle proposition fut déposée par un consortium formé de Bombardier et de la française Alstom.

Mais la société espagnole Construcciones y Auxiliars de Ferrocarriles (CAF) a contesté l'octroi du contrat sans appel d'offres au consortium, évoquant le protectionnisme. [...] Pour protéger le contrat, le gouvernement a déposé le projet de loi 116 pour encadrer

cette entente et a imposé au consortium une exigence minimale de 60% de « contenu canadien » — non pas québécois — dont on doute aujourd'hui du respect.

Une telle législation serait-elle possible dans le cadre de l'AECG? Le p.-d.g. de Bombardier, Pierre Beaudoin, en doute. [...]

L'absence d'une politique nationale d'achat

Bombardier n'est pas la seule entreprise confrontée au Buy American Act. Nova Bus, une filiale de Volvo, s'est également vue obligée, pour desservir le marché américain, de construire une usine à Plattsburgh.

Le gouvernement québécois accorde des subventions de 700 millions aux municipalités pour l'achat d'autobus, sans exiger de contenu québécois. Elles pourraient acheter des autobus Nova Bus fabriqués à Plattsburgh.

À la suite de représentations syndicales, le gouvernement a fixé une exigence de contenu canadien à l'Association du transport urbain québécois (ATUQ) pour ses achats d'autobus. Le taux a été fixé à 35% afin de permettre à la compagnie New Flyer de Winnipeg de se qualifier.

Les municipalités de Varennes et Sorel ont acheté 15 autobus à New Flyer plutôt qu'à Nova Bus, à même la subvention de 50% du gouvernement québécois. L'absence d'un « Buy Québec Act » fragilise le tissu industriel québécois. [...]

Libre-échange : où est le bilan ?

On célèbre cette année le 25^e anniversaire du libre-échange avec les États-Unis. À notre connaissance, il n'existe aucun véritable bilan de cette expérience pour le Québec. Au Canada anglais, l'économiste Jim Stanford a démontré que la valeur des exportations canadiennes vers les États-Unis était aujourd'hui la même que lors de la signature de l'accord, soit 19% du PIB. [...]

Au cours de la même période, le niveau de productivité des entreprises canadiennes a chuté de 90% à 72% de celui des entreprises américaines. Le libre-échange devait être une corne d'abondance, mais le revenu familial médian, corrigé en fonction du taux d'inflation, est le même qu'en 1980!

Dans ces conditions, il nous semble pour le moins imprudent pour le Québec d'adhérer, sans un examen approfondi, au traité de libre-échange avec l'Europe.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Karl Retimo-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bérubé (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Desjard, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

RIGUEUR

SUIITE DE LA PAGE 1

4,8% pour la santé, 2,7% pour l'enseignement supérieur, 2,2% pour l'éducation, 3,2% pour la famille, alors que les autres ministères font face à des compressions de 0,9% en moyenne. La culture fait exception: elle a droit à une hausse de 2,1% de ses dépenses, une augmentation qui ne servira toutefois qu'à éponger des frais accrues à la Maison symphonique de Montréal.

Pour l'année en cours, le déficit courant s'élèvera comme prévu à 1,5 milliard, mais il sera alourdi d'une charge de 1,8 milliard liée à la fermeture de la centrale Gently-2. Afin de se permettre cet écart, le gouvernement devra donc modifier la Loi sur l'équilibre budgétaire pour 2012-2013. «*Ce n'est pas parce qu'une bonne décision économique a un impact comptable qu'elle ne doit pas être prise*», a plaidé Nicolas Marceau.

Le régime minceur frappera non seulement les ministères, mais les sociétés d'État aussi. Hydro-Québec, qui compte 22500 employés, abolira 2000 postes par attrition, pour une économie annuelle de 225 millions. Mais pour que cette économie reste dans les coffres d'Hydro-Québec et ne soit pas reflée aux consommateurs sous forme d'une baisse des tarifs d'électricité, la Loi sur la Régie de l'énergie sera modifiée.

Réduire la dette plus rapidement

Lançant un message aux marchés financiers, le gouvernement Marois entend diminuer le poids de la dette du Québec par rapport à son Produit intérieur brut (PIB) plus rapidement

que ne l'avait planifié le gouvernement libéral. Au lieu de liquider le Fonds des générations, comme Pauline Marois s'y était engagée lors de la campagne électorale, le budget lui assure de nouveaux apports. Le gouvernement Marois annule bel et bien la hausse de 1 cent le kilowattheure du tarif patrimonial d'électricité, qui devait générer 1,9 milliard en cinq ans. Mais, en revanche, l'indice de tarif, récupérant ainsi 575 millions pendant la même période. Certes, pour la forme, Nicolas Marceau applique directement à la dette un milliard de 4,3 milliards contenus dans le Fonds des générations, mais on l'alimente de nouvelles sommes: l'indexation du tarif patrimonial, les économies de 215 millions que réalisera Hydro-Québec en n'exploitant pas Gently-2, la totalité des redevances minières de 325 millions et l'augmentation de la taxe sur l'alcool de 100 millions décrétée dans le présent budget.

Afin de réduire la dette plus avant, Nicolas Marceau a annoncé qu'il diminuait de 1,5 milliard les investissements annuels en infrastructures pour les fixer à 9,5 milliards par an en moyenne pour les cinq prochaines années. En cinq ans, la dette sera moindre de 3,4 milliards par rapport au plan du gouvernement Charest.

Nicolas Marceau a également tenu à rassurer les milieux financiers sur l'indépendance de la Caisse de dépôt et placement du Québec. «*Il n'est pas question que le gouvernement s'imisce dans la gestion quotidienne de cette grande institution ou dans ses choix d'investissements*», a-t-il affirmé. Le ministre s'est dit satisfait

fait des nouvelles orientations de la Caisse, qui accordent plus d'importance à son portefeuille québécois.

Autre manifestation de l'austérité du budget: le coût des rares initiatives nouvelles est famélique. Ainsi, les nouvelles mesures annoncées au budget ne coûteront que 68 millions en 2013-2014 et 54 millions l'année suivante. C'est quatre fois moins que le dernier budget Bachand.

Quant au relèvement des redevances sur les ressources naturelles promis en campagne électorale, le gouvernement met la pédale douce et consultera l'industrie. «*Nous voulons faire ces changements de façon ordonnée et responsable pour assurer la stabilité du secteur minier*», a dit le ministre.

Evidemment, le budget Marceau comprend la nouvelle contribution santé, dont le poids est réduit pour trois millions de contribuables québécois. C'est une mesure à coût nul puisque les 400 millions qui y sont consacrés sont financés par une hausse équivalente du fardeau fiscal des contribuables qui gagnent 100000\$ par an et plus.

En matière économique, Nicolas Marceau a confirmé la mise sur pied de la Banque de développement économique du Québec, qui gèrera, notamment, un fonds de 500 millions par an réservé au développement régional. En outre, le ministre ressort une vieille mesure qui a fait les beaux jours de Bernard Landry: un congé fiscal de dix ans pour les grands projets d'investissement d'au moins 300 millions. De plus, il prolonge le crédit

d'impôt pour l'achat de machinerie.

Unanimentement contre

Tous les partis d'opposition se sont prononcés contre le budget. Le chef libéral intérimaire Jean-Marc Fournier a affirmé que le gouvernement était «*en sursis*» le temps que le gouvernement produise le livre des crédits. Mardi, le président du Conseil du trésor n'a présenté qu'une vue d'ensemble sans détailler les compressions à venir. Pour la suite des choses, «*un vote de confiance pourrait être pris à tout moment*», a prévenu Jean-Marc Fournier. Mais il n'est pas question de défaire le gouvernement dans les 100 jours suivant les élections, laissant entendre que bien des libéraux se transformeront en courant d'air le jour du vote sur le budget au début de décembre.

Le porte-parole en matière de finances, Raymond Bachand, avait plus tôt évoqué l'idée d'une coalition des libéraux et des caquistes. «*Est-ce qu'on renverse le gouvernement? C'est une question qui se pose*», avait-il dit.

Mais la réponse du chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, a fait l'effet d'une douche froide. «*Avec ce qu'on a vu dans le rapport de SECOR [sur l'explosion des coûts des projets d'infrastructures] vendredi dernier, les libéraux devaient se promener avec des sacs bruns sur la tête. On ne veut pas danser avec des gens qui ont les mains sales*», a-t-il lancé.

Pour Québec solidaire, il s'agit d'un «*budget des espoirs déçus*». Le Parti québécois est le «*parti du déficit zéro à tout prix*», a déploré Françoise David. «*Le budget répond de toute évidence aux commandes des agences de cotation comme Moody's et aux incantations des chambres de commerce.*»

Le Devoir

CHÂTEAU

SUIITE DE LA PAGE 1

à la création sera maintenue au niveau actuel, encore moins qu'elle sera accrue.

Année après année, les prédécesseurs libéraux de M. Bédard ont donné les mêmes assurances d'une gestion serrée, ce qui n'a pas empêché l'écart moyen entre les prévisions et les dépenses réelles de dépasser le milliard au cours des cinq dernières années. Il est difficile de croire que M. Bédard saura se montrer plus sourd aux doléances de ses collègues que la «*dame à la sacoche*».

Cela dit, le ministre des Finances a fait un gros effort pour envoyer des signaux positifs aux agences de notation et aux milieux d'affaires, même au prix d'un reniement de plus en plus gênant des engagements électoraux du PQ.

L'avertissement de ne pas compromettre l'indépendance de la Caisse de dépôt, sous peine de l'exposer à une décade, a été entendu. Non seulement la loi constitutive de la Caisse ne sera pas modifiée pour en changer le mandat, mais la promesse de créer un fonds spécial de 10 milliards destiné à des investissements stratégiques pour l'économie québécoise restera lettre

morte. Le maintien du Fonds des générations, dont la création visait à imposer au gouvernement une obligation de s'attaquer à la dette, avait le même objectif rassurant.

Les calculs de Nicolas Marceau pour justifier le dégel des tarifs du «*bloc patrimonial*» d'hydro-électricité sont de même nature que ceux qu'il a fait valoir en faveur du maintien de la taxe santé. Dans les deux cas, le PQ avait promis d'exempter tout le monde, mais le ministre des Finances plaide maintenant que cela aurait été encore pire avec un gouvernement libéral.

Le nouveau régime de redevances minières promis par le PQ commence à ressembler à cet horizon qui recule à mesure qu'on s'approche. Il importe maintenant de consulter l'industrie. Aux libéraux qui lui reprochaient de ne pas les avoir augmentées quand elle était elle-même ministre des Finances, Pauline Marois répliquait que le prix des matières premières était trop bas à l'époque. Maintenant qu'ils ont recommencé à baisser...

Raymond Bachand a continué à préparer le terrain à la pantalonade à laquelle donnera lieu le vote sur le budget à l'Assemblée nationale. Après l'avoir qualifié d'irresponsable, ce qui justifiera les libéraux de s'y opposer, il s'est réjoui d'une certaine continuité avec ses propres budgets, ce qui rendra à peine moins risibles les nombreuses ab-

sences qui éviteront de renverser le gouvernement et de précipiter le déclenchement d'une campagne électorale dont ils ne veulent pas.

François Legault a brutalement mis fin à ces curieuses spéculations sur une éventuelle coalition PLQ-CAQ en déclarant qu'il n'était pas question de s'associer à des gens qui ont les mains sales. Comment M. Bachand pouvait-il s'imaginer que M. Legault accepterait de faire partie d'un gouvernement contre lequel il devra éventuellement faire campagne? Il a déjà assez d'être un ancien péquiste.

Le chef de la CAQ a lui-même dû reconnaître que le budget Marceau contient plusieurs mesures plus ou moins inspirées par le programme de la CAQ, comme l'élimination de 2000 postes à Hydro-Québec ou encore l'abolition de la «*règle des 15 ans*» dans l'industrie pharmaceutique.

La préoccupation pour la dette manifestée dans le budget se voulait clairement un clin d'œil à l'électorat caquiste que le PQ voudrait bien récupérer en partie. Encore faudrait-il qu'il ne perde pas plus de votes à gauche qu'il n'en gagnera à droite.

Bien entendu, la porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, s'est empressée de qualifier le budget de réponse aux agences de notation et aux «*incantations*» des chambres de commerce plutôt qu'aux besoins de la population. Il suffit de peu pour abattre un château de cartes.

mdavid@ledevoir.com

CANADA

SUIITE DE LA PAGE 1

Les valeurs et les priorités les plus souvent énumérées (l'importance de la prospérité économique et des services de santé publics) recueillent chacune 25%. Viennent ensuite — mais loin derrière — l'éducation (9%), la démocratie (8%), la protection de l'environnement (6%) et toute une ribambelle de valeurs dont la liste se termine avec le... hockey (1%). Un tiers des répondants n'avaient simplement rien à répondre: aucune idée de ce qui unit les Canadiens.

Les sondages ont ensuite testé la réception de 12 énoncés. Un «*important consensus*» se dégage autour de quatre d'entre eux: l'importance de traiter également les hommes et les femmes, d'avoir un système politique «*encourageant le Canadien moyen à faire savoir aux politiciens ce qu'il pense*», un système public de santé universel et de vivre dans un pays où l'on respecte toutes les religions. Plus de 90% des répondants sont «*globalement d'accord*» pour dire que ces valeurs doivent faire partie de l'identité canadienne, l'égalité homme-femme faisant l'unanimité. Le ratio de personnes «*tout à fait d'accord*» avec ces énoncés est toujours supérieur à 66%.

Suit un deuxième bloc de quatre énoncés autour desquels le consensus est moins imposant, mais demeure «*large*». L'importance d'avoir un pays pourvu d'un filet de sécurité sociale, doté de «*lois contre le crime priorisant de garder les criminels à l'écart*», où l'environnement est protégé «*même si cela ralentit le développement économique*» et où tous les citoyens parlent «*ou respectent*» les langues officielles recueillent entre 85% et 92% de réponses «*globalement d'accord*». La différence avec le premier bloc tient dans le taux de ceux qui sont «*tout à fait d'accord*», qui oscille entre 49% et 59%. L'appui est donc plus timoré.

Finalement, un troisième bloc de quatre énoncés révèle des dissensions plus marquées — même si un certain consensus demeure. Les questions de l'accueil «*sans restrictions des immigrants*» (71% d'accord, 28% en désaccord), de la pertinence d'avoir une «*armée forte*» (66% d'accord, 33% en désaccord), de lutter contre



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

La pertinence de posséder une armée forte est loin de faire l'unanimité au Canada. Ci-dessus, une opération militaire menée dans le Nord canadien l'été dernier.

les inégalités de revenus (63% d'appui) ou de maintenir les impôts le plus bas possible «*même si cela peut limiter le gouvernement dans sa prestation services*» (53% d'appui, 44% de désaccord) divisent ainsi davantage.

Ce qu'on pense qu'ils pensent...

Le sondage a aussi cherché à voir ce que les Canadiens pensent que les Canadiens pensent... On a donc demandé aux répondants d'indiquer dans «*quelle mesure ils croient que les autres Canadiens partagent leur point de vue*» sur les 12 énoncés. Une façon de voir si les répondants sont capables d'identifier les consensus sociaux. Ce qui n'est pas toujours le cas.

Les énoncés plus consensuels (égalité homme-femme, système de santé, système politique et répression du crime) sont effectivement perçus comme étant assez consensuels, dans des proportions allant de 61% à 71%.

Mais pour les huit autres énoncés, les répondants sont plus hésitants à penser que leur opinion est partagée par la plupart des Canadiens. Cela démontre une chose, relève la Fondation

Trudeau: pour certaines valeurs, «*les citoyens sont portés à croire que la société est plus divisée qu'elle ne l'est en réalité*». C'est manifeste dans le cas de l'environnement (88% des répondants disent que c'est une valeur importante, mais seul le quart d'entre eux croient que ce point de vue est partagé par la plupart des Canadiens) et sur la question des langues officielles.

Le Québec à part, les élus déçoivent

Le Québec se démarque à quelques endroits selon ce sondage. Ainsi les Québécois se montrent-ils moins ouverts à l'énoncé sur le respect des pratiques religieuses: 74% sont globalement d'accord, alors que la moyenne nationale est de 90%. Le Québec est aussi la province où l'on est le plus réfractaire à l'énoncé sur la question de l'accueil des immigrants, 40% des répondants étant globalement d'accord (le taux national est à 71%). L'idée d'avoir une armée forte est également moins supportée au Québec qu'ailleurs (44%).

Par contre, les Québécois sont davantage d'accord avec le principe de l'importance de parler ou de respecter les deux langues officielles (66% sont «*tout à fait d'accord*», soit 15 points au-dessus de la moyenne nationale).

Le sondage — qui servira de matière à discussion au colloque annuel sur les politiques publiques de la Fondation Trudeau qui commence jeudi à Edmonton — révèle aussi que les Canadiens jugent sévèrement le travail des élus pour «*équivaloir les différences*» au pays: un répondant sur cinq estime que les élus font du bon travail «*la plupart du temps*».

Mais les répondants estiment quand même que ce sont les élus qui sont le plus aptes à traiter ces divergences d'opinions (45%), alors qu'un nombre important (38%) font davantage confiance aux citoyens et organismes qui revendiquent.

Le sondage téléphonique a été mené entre le 2 et le 14 octobre 2012, auprès de 2001 Canadiens. L'erreur d'échantillonnage est établie à 2,1%, 19 fois sur 20.

Le Devoir

Le document complet est disponible à ledevoir.com

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390